

Journal de la confédération musicale de France

N° 310 — ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

MAI 1978

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

GEORGES ENESCO

par le Professeur Victor GIULEANU

Lors de sa venue en France en novembre dernier, le Professeur Victor Giuleanu a fait à Dijon une brillante conférence sur le grand virtuose, créateur et pédagogue roumain, Georges Enesco. Invité quelques jours après à Paris par la Section Française de l'ISME, il a évoqué l'Education Musicale en Roumanie dont nous vous avons donné la relation dans notre numéro de décembre, et il a parlé d'un nouveau grand musicien.

Nous avons le plaisir de vous donner le texte intégral de sa conférence :

Nous autres Roumains, lorsque nous parlons d'Enesco, nous en parlons comme d'un phénomène dans l'art parce que, après ce que nous savons, il existe très peu de cas dans l'histoire de la musique universelle où une même personnalité accumule, de manière aussi heureuse, tant de si grands dons musicaux ; en effet, Enesco s'est manifesté avec un égal talent comme interprète (violoniste, chef d'orchestre et pianiste), comme créateur (il a laissé une œuvre immortelle) et comme pédagogue (autour de lui ont gravité presque toujours des élèves appelés à devenir illustres, Yehudi Menuhin étant un de ceux-là, et avec lesquels le maître partageait avec une générosité et un abandon indicibles son expérience, ses idées et ses conceptions sur l'interprétation artistique).

Me proposant dès lors de broser devant vous sa personnalité, je n'insisterai cependant pas sur sa biographie, vous rappelant simplement qu'il vit le jour le 19 août 1881 dans une des régions les plus pittoresques de la Roumanie et dans un climat spirituel d'inestimable richesse folklorique, et qu'il mourut à Paris le 5 mai 1955. Sur le parcours de son enfance et de sa jeunesse, deux étapes distinctes et décisives pour sa formation de musicien me semblent significatives :

— l'étape viennoise comprenant ses études jusqu'à 14 ans à l'Académie de Musique de la capitale d'Autriche, sa préparation musicale se déroulant à cette époque, selon ses propres dires, sous la puissante influence de Wagner et de Brahms ;

— l'étape française, de 14 à 19 ans, lorsqu'il fut comme maître au Conservatoire de Paris des musiciens et des professeurs du plus grand renom : ubois, Thomas, Massenet, Fauré, Gédalge. C'est aussi l'époque où son esprit subit la grande influence de Bach, parallèlement à celle dispensée par le climat musical français, qui à ce moment-là était particulièrement fécond grâce à Debussy, Franck, Fauré et Chausson.

Cependant, les dons du jeune musicien croissaient et se développaient sur un fond ancestral d'art folklorique dont son être tout entier était plein et qui devait se refléter à travers toute sa musique.

Voyons à présent, les trois manifestations, également prestigieuses, d'Enesco comme interprète : le violoniste, le pianiste, le chef d'orchestre.

ENESCO INTERPRETE

« Violoniste de génie » comme la chronique du temps le consacrait à l'unanimité, Enesco faisait partie de cette pléiade d'or de l'art du violon mondial aux côtés de ses illustres contemporains : Ysaye, Kreisler et Thibaud. En vérité, son jeu était

admirable et ses interprétations magnifiques. Son répertoire comprenait tous les chefs-d'œuvre du violon mais, par dessus tout, c'est Bach qu'il interprétait de manière inégalable, particulièrement la Chaconne, ainsi que le rapporte Yehudi Menuhin ou que l'a noté David Oistrakh sur des pages mémorables concernant l'art enescesco du violon.

Amoureux de la musique de chambre qu'il a pratiquée avec une rare passion, il s'y produisait au plus haut niveau non seulement comme violoniste, mais aussi comme pianiste accompli.

Sa nature authentiquement musicale y trouvait le climat le plus propice et les satisfactions les plus profondes : « Quel beau rêve que de jouer des sonates, des trios ou des quatuors ».

La musique de chambre lui offrait les meilleures occasions de jouer dans ce climat de joie pure qu'il tirait du sentiment d'entente et de communication spirituelle entre partenaires. Jouant le cycle de sonates de Bach avec Alfred Cortot, Enesco note : « J'étais heureux parce que dans la présence de tant de beautés et avec un partenaire comme celui-là je me sentais chez moi... »

On connaît aussi d'autres ensembles de chambre célèbres dont Enesco a fait partie, soit comme violoniste, soit comme pianiste, tels par exemple :

— des sonates avec Fritz Kreisler, Dinu Lipatti, Yehudi Menuhin, David Oistrakh, Jacques Thibaud, Pablo Casals, Daniel Safran, Lev Oborin et d'autres ;

— des trios avec Casella et Fournier ou avec Kreisler et Thibaud ;

— des quatuors avec Casadesu, Fournier et Schneider.

On se rappelle encore ce célèbre quintette avec Ysaye au 1er violon, Thibaud au IIème violon, Kreisler à l'alto, Casals au violoncelle, Enesco tenant le piano.

Dans le domaine de la musique de chambre il a été, de surcroît, son promoteur en Roumanie, encourageant et propageant sur les scènes de concert le goût pour cette musique, instituant des ensembles de chambre d'une valeur indéniable et en faisant lui-même aux côtés de musiciens roumains.

Comme chef d'orchestre, loin de se maintenir à un échelon moindre que dans les deux autres domaines d'interprétation, Enesco a connu tout au contraire, dans son pays natal aussi bien que dans les principaux centres d'Europe, les grands jours de succès retentissant. L'Amérique du Nord l'a, elle aussi, accueilli et même à plusieurs reprises (de 1920 à 1926). En ce pays, tellement habitué aux interprétations de très grande classe dues à de célèbres chefs d'orchestre — Toscanini, Stokowsky, Ormandy —, Enesco, au pupitre de la direction orchestrale, a su captiver les cœurs et soulever l'enthousiasme.

Diriger un orchestre signifiait pour lui satisfaire pleinement à son besoin de créer l'art. C'était encore une occasion pour extérioriser ses immenses ressources intérieures qui prenaient vie à travers des interprétations inoubliables.

Ambassadeur itinérant de l'art musical roumain, voyageant partout dans le monde avec son violon et avec sa baguette, Enesco fut en même temps l'éminent directeur et l'infatigable animateur de la vie musicale de son pays. Dans les grandes villes comme dans les bourgades de Roumanie, parfois jusque dans les villages les plus éloignés, en

76^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F.

10 et 11 MARS 1978 à ISSY-LES-MOULINEAUX



Une vue de la salle pendant une séance de travail. Voir à la page administrative la suite du Procès-Verbal.

temps de paix comme en temps de guerre, au front, dans les hôpitaux parmi les malades, dans les salles de concert, partout et toujours il a accompli ce qu'il tenait pour son noble et patriotique devoir : diffuser le grand art parmi ses compatriotes. Généreusement, il a donc restitué au peuple du milieu duquel il s'est élevé les merveilles dont la nature lui avait accordés.

L'excellent pédagogue qu'Enesco fut, n'a cependant pas disposé du temps requis pour un enseignement permanent à une chaire de Conservatoire. Toutefois, tant en Roumanie qu'à l'étranger, il a souvent transformé son chez-soi, l'endroit où l'on faisait cercle autour de lui, ou telle scène qui l'accueillait, en une haute école de musique vers laquelle accouraient jeunes et hommes mûrs, tous ceux enfin qui étaient assoiffés de connaître sa manière de concevoir l'interprétation des chefs-d'œuvre musicaux. « Chaque fois que je pouvais, confesse Yehudi Menuhin, son illustre élève, je passais de longs mois auprès d'Enesco, afin de faire de la musique de chambre avec lui et d'interpréter devant lui des morceaux anciens ou modernes que je n'avais pas encore eu le temps d'apprendre et d'assimiler ».

Les cours d'interprétation qu'il tenait accidentellement à Brighton, à Sienne, en Amérique, à l'Institut Instrumental d'Yvonne Astruc ou à l'Ecole Normale de Musique de Paris étaient, tout comme ceux de Casals ou de Cortot, parmi les plus connus, et pas seulement par les violonistes, mais aussi par des musiciens de tous genres auxquels il gémissait les services de l'art musical avec un abandon rarement rencontré.

Je ne permettraï par la suite, de partager certaines idées sur ce qui, déjà à son époque, était tenu pour l'expression de « la conception énescesco en matière d'interprétation musicale ».

Pour Georges Enesco en effet l'idéal dans une interprétation artistique n'était pas d'obtenir la

perfection mécanique mais, avant tout, de transmettre le message humain du compositeur, son âme, sa vibration authentique. C'est pourquoi, d'après lui, un interprète doit toujours arriver à égaler le créateur lorsqu'il restitue son chef-d'œuvre. Dans la pratique, afin d'atteindre un but pareil, Enesco ne se contentait pas de la seule étude technique ou générale de la partition ; il analysait dans le détail l'œuvre, la reconstituait en se substituant à son compositeur et refaisait les diverses étapes de sa création. C'est de telle sorte qu'il n'y prenait pour n'importe quelle partition, mais tout particulièrement pour celles écrites par Bach. « Déclarez la guerre à la vitesse, affirmait-il, afin d'imposer et de réaliser les accents justes. Un prélude de Bach joué sans accents est comparable à un robinet dont l'eau s'écoulerait ».

L'interprétation de la Chaconne, ce grandiose chef-d'œuvre de Bach, fut la grande révélation de sa vie, l'une des plus troublantes expériences du musicien Enesco. « Travaillez la célèbre Chaconne, disait-il, et au bout de quelques variations vous vous sentirez perdus, engloutis. Dans ce cas, réécrivez le texte musical dans son ordonnance logique, à plusieurs voix, distribuez la ligne mélodique sur quatre portées ; surveillez le timbre de chaque voix : vous aurez comme résultat un soprano premier, un soprano second, un contralto premier, un contralto second ; et voici que, de la sorte, tout va s'éclaircir et vous paraître limpide ».

Il tenait d'ailleurs la Chaconne pour l'un des « monuments véritablement sublimes de l'homme, une cathédrale dont la véritable architecture assemblée la plupart des violonistes par la vie éternelle qui bouillonne jusqu'au-delà de ses murs. Celui qui transperce la tragédie et la confiance qui se dépassent de la Chaconne, affirme-t-il, a gagné la bataille avec Bach et, en ce

qui le concerne, la bataille pour comprendre l'âme humaine ».

Des conseils qu'Enesco donnait à Yehudi Menuhin, ressortent encore d'autres principes (et je cite) :

« En toute composition il faut tenir compte de l'individualité et des tendances de l'auteur. Lisez sa biographie, observez minutieusement les traits de son caractère, essayez de pénétrer ses intentions, dans le but de comprendre ce que la composition constituait pour l'auteur lui-même et ce qu'il désirait exprimer pour autrui. Pénétrez-vous profondément de ses idées et de ses sentiments, ensuite efforcez-vous de les transmettre aux auditeurs, en faisant abstraction de votre personne. N'employez votre talent et vos connaissances que dans le seul but d'exprimer fidèlement l'idéal de l'auteur. Soulignez sans exagérer les intentions de l'auteur, gardez intact le côté esthétique, la corrélation entre les mouvements et les nuances. Rendez la composition comme si vous construisiez un monument : les assises, le socle et le sommet qui le couronne. Prenez soin de prêter à la composition, vitalité, plénitude de l'expression et conviction.

Afin de bien connaître un compositeur il n'est pas suffisant d'étudier sa vie, il est nécessaire de connaître son œuvre, entendez dans le but de pouvoir comparer entre elles ses différentes compositions et de les mettre chacune en valeur séparément.

Il faut aussi étudier l'époque où il a vécu et l'interdépendance entre ses idées et l'esprit de l'époque ».

« Pour moi, avoue Enesco, qui ne cesse de rêver dans la compagnie des grands disparus, ne puis-je être transporté au XVIIIème siècle lorsque je jouais une sonate de Bach ou ne pas me croire Beethoven lorsque j'attaque la Sonate à Kreutzer me semble n'avoir pu les comprendre et les rendre correctement ».

(Suite page 2)

(Suite de la 1ère page)

On se rend compte par quelques inquiétudes et quel processus compliqué de sensibilité et d'intelligente compréhension passait Enesco lorsqu'il préparait l'interprétation, combien il était exigeant avec lui-même, quel énorme travail, quel effort d'analyse et de pénétration de la partition lui étaient nécessaires pour arriver à l'interprétation simple et naturelle, mais combien expressive, qu'il savait donner aux œuvres musicales.

Aspirant à la véritable expression de la musique, Enesco n'a jamais pratiqué la virtuosité pour elle-même; d'ailleurs, dans son programme, figuraient rarement ces pièces de performance technique habituelles au répertoire des virtuoses; tout au contraire, il a intégré et subordonné la virtuosité à sa ligne générale d'interprétation, au sens expressif de la composition, au style et à sa propre conception en matière d'interprétation musicale. Toute démonstration brillante et toute exhibition de virtuosité lui étaient absolument étrangères. En soulignant ce trait, assez rare même chez les grands violonistes, Jampolsky, le renommé professeur de violon, affirmait (je cite): « l'art d'interprétation ne consiste pas chez Enesco dans l'agilité et la force des doigts, mais dans une exécution de la musique vivante et créatrice ».

C'est ainsi qu'on peut s'expliquer pourquoi Enesco réussissait à rendre fidèlement la pensée du compositeur qu'il interprétait le sentiment généralement humain de la musique, d'une musique à laquelle il conférait une expression de sincérité, de simplicité, une musique qu'il savait rendre

accessible, sans ces pédantismes qu'il tenait pour incompatibles avec la sensibilité contemporaine et avec l'authenticité de l'expression.

ENESCO COMPOSITEUR

C'est en fait le domaine qu'il a le plus affecté, craignant d'ailleurs souvent de son vivant, que l'interprète n'emplète sur le temps requis par un compositeur pour s'exprimer et se réaliser. Et, lorsque les critiques se surpassaient les uns les autres à faire l'éloge de son don d'interprète, il leur répondait brièvement: « Je suis tout d'abord un compositeur! ».

Comme interprète, sans doute, mettait-il le maximum de conscience artistique à rendre les chefs-d'œuvres classiques, mais ce qu'il y avait de plus profond et de plus inestimable dans sa pensée musicale, le total don de lui-même dans l'art, il les réservait à la création, domaine qu'il a toujours considéré comme « son véritable monde, son jardin secret ».

Dans les trente-trois opus du compositeur, entrent deux rhapsodies, différents poèmes et suites symphoniques, diverses sonates et suites pour piano, violon et violoncelle, des ouvrages de musique de chambre variés (quatuors, quintettes, octuor et dixtuor), une symphonie de chambre, trois grandes symphonies, des lieder, des ouvertures, etc., et par-dessus tout son immortel et magnifique opéra « Œdipe ». L'œuvre entière d'Enesco, disons-nous, représente un effort créateur immense, le labeur de plus d'un demi-siècle consacré à l'art de la composition.

Certes, à comparer le nombre de ses ouvrages à celui d'autres

compositeurs, sa création apparaît restreinte, surtout si l'on songe à sa puissance créatrice exceptionnelle. Cela est dû en partie au temps précieux accordé à son activité d'interprète, mais tout particulièrement à sa sévère exigence dans l'élaboration de sa propre musique. Le plus souvent, il n'était pas pleinement satisfait de ce qu'il avait écrit, revenant sans cesse sur ses ouvrages, les ciselant minutieusement dans un constant effort vers la plus haute et la plus véridique des expressions artistiques. Aussi le processus de création était-il chez lui, la plupart du temps, long, laborieux, empreint d'inquiétudes et de doutes, jusqu'à ce que, finalement, il eut complètement réalisé sa pensée.

et de sa foi dans la grandeur et la force expressive de l'art folklorique de son pays.

Sur ces trois œuvres de jeunesse nous nous arrêterons un peu à la Première Rhapsodie, en La majeur, brillante composition pleine d'exubérance, issue directement de l'âme paysanne roumaine, de l'amour pour la vie du paysan; c'est une véritable fresque, suggestive à l'extrême, de la vie populaire roumaine. On y reconnaît, réunis et travaillés artistiquement, tout une suite d'airs de danse et de divertissements folkloriques, impétueux et irrésistiblement entraînants, vivement colorés, d'une verve rythmique particulière. Ils suggèrent magistralement le spectacle animé, éblouissant, d'une

culminant du traitement symphonique du chant des laoutars, la sublimation opérée par la plus grande personnalité de la musique roumaine dans la création anonyme des bardes populaires ».

Il y a longtemps qu'elles font le tour du monde et plus d'une baguette célèbre les aura dirigées: Stokowsky, Ormandy, Pierre Monteux, Edouard Colonne, Kraus et, ne l'oublions pas, leur compositeur lui-même.

Passons à présent à un autre ouvrage de jeunesse: la IIème Sonate pour violon et piano, en fa mineur, modèle de maîtrise dans la mélodie, de sensibilité, de vie intérieure, de force communicative. Ecrite à l'âge de 19 ans, cette Sonate représente en fait un héritage du classicisme de Beethoven, de Brahms et même de Franck. Bien qu'il le compositeur ne fasse point appel au folklore indigène — puisqu'il emploie un langage classique — il s'en dégage, toutefois, une résonance roumaine qui lui vient de son ambiance poétique, de sa tessiture émouvante, de certaines de ses inflexions qui la placent en plein climat spirituel national et la distinguent de tout autre musique.

Elle fut jouée la première fois par Jacques Thibaud, avec le compositeur au piano.

Ce sera maintenant le tour d'une autre œuvre d'Enesco, de grand souffle, la monodie y acquérant une force suprême d'expression musicale, la 1ère Suite pour orchestre, en ut majeur, opus 9, dédiée à Camille Saint-Saëns. Ecrite en 1903, cette suite représente le premier ouvrage symphonique d'envergure du compositeur; elle com-

(Suite page 11)

GEORGES ENESCO

N'écrivant jamais que sous l'impulsion du « commandement de l'âme », c'est lui-même qui le confesse, chacune de ses œuvres comporte une partie de son existence, telle qu'il la ressentie, telle qu'elle a rayonné dans son âme. et telle surtout qu'il a souhaité la livrer à l'auditeur afin d'en faire le participant à sa vie intérieure.

A l'orée de ce siècle, vers 1900, sortaient de la plume d'Enesco ses premiers ouvrages dépourvus d'une facture d'« école ». C'étaient le Poème Roumain et les deux Rhapsodies.

Ces œuvres procédant directement du chant populaire roumain ont la beauté si originale de celui-ci et, de plus, celle que le compositeur leur a conférée, celle qui témoigne de son attachement

à la fête de village. Parmi les moyens de travail les plus caractéristiques on remarque le traitement des voix dans une modalité qui rappelle l'expressivité des instruments populaires de musique, la persistance sur de grandes surfaces sonores de quelques formules d'accompagnement propres aux laoutars roumains, des superpositions de thèmes qui s'entrelient, s'unissent, se relient pour se défaire ensuite et s'engager, chacun, sur sa propre ligne, créant ainsi l'image d'un merveilleux et fascinant bazar où l'on ne sait quoi admirer tout d'abord.

Les deux rhapsodies constituent, et je cite pour m'expliquer l'affirmation si élogieuse faite à ce propos par le compositeur Zeno Vancea, « le point



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville



Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

Bordeaux	J. Bergua 21, rue Permentade (56)91 52 67
Brest	Daniel Paris 11, rue A. France (98)45 00 67
Colmar	Musique Boesch 1, rue Nesslé (89)41 24 59
Le Mans	Laporte Musique 60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
Lille	J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
Lille	Vercruysse & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55 29 01
Lyon 1er	Guillard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
Lyon II	Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37 89 71
Marseille	H. Gallarette 19, rue Montgrand (91)33 15 45
Metz	Didier Musique 6, rue du Faisan (87)75 26 08 (87)75 20 11
Mulhouse	Musique Bucher 8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
Nancy	Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24 55 73
Nantes	M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
Orléans	M. Parmenon 49, r. du Colombier (38)87 91 34
Paris II	Arlod S.A. 260 00 40 8, Pl. des Victoires 260 00 41
Paris V	Pasdeloup 89, Bd St-Michel 033 04 82
Paris VIII	B. Vincent-Genod 522 57 00 47, rue de Rome 522 16 80
Paris XV	Pierre Beuscher 66, A. de la M.-Picquet 734 84 70
Poitiers	Thevenet Music Place du Palais (49)41 10 43
Rouen	Ferron 14, rue Massacre (35)70 13 91
Strasbourg	A. Hawecker 24, Fbg de Pierre (88)32 01 18
Troyes	Symphonia Musique 55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons

Nom _____

Adresse _____

Lyon II 35, rue Tupin (78) 42.21.56
Gonet

La page de Toucy

STAGES D'INSTRUMENTS A VENT ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE

Des stages d'instruments à vent et de direction d'orchestre se dérouleront au cours de la période du 3 au 13 juillet 1978.

Ces stages seront dirigés par les professeurs ci-après :

DIRECTION D'ORCHESTRE :
Daniel ZEMP, Directeur de l'Harmonie Peugeot.

FLUTE :
Elie PELLEGRINO, Professeur au Conservatoire de St-Dizier.

CLARINETTE :
Professeur non encore déterminé.

COR :
Georges FAUCON, Professeur au Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois.

HAUTOIS :
Marc DONDEYNE.

SAXOPHONE :
André BEUN, Professeur au Conservatoire National de Lille.

TROMPETTE :
Jacques GUILLEMAUD, assistant de cours au Conservatoire National Régional de Dijon.

TROMBONE et TUBA :
Claude DALOZ, 1er Prix du Conservatoire National de Paris.

STAGES PARALLELES

Du 17 au 22 juillet 1978

Date limite d'inscription : 30 juin 1978.

Effectif limité : 20 personnes par stage.

1) ANALYSE ET HARMONIE :

Direction : Désiré DONDEYNE, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; Claude PRIOR, Professeur au Conservatoire National de Région de Dijon.

2) TECHNIQUE DU CHANT ET MELODIE :

Direction : André VIEL, Professeur au Conservatoire.

3) ART DRAMATIQUE (Interprétation, Mise en Scène) :

Direction : Catherine BRIEUX.

La participation aux frais sera de 40 F par jour (tout compris) pour les membres des Sociétés affiliées à la C.M.F., et de 50 F pour les autres personnes.

Les candidatures devront être adressées au Centre de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY (téléphone (86) 44.00.55), par l'intermédiaire de leur Fédération pour les membres des Sociétés affiliées à la C.M.F., directement pour les autres personnes.

Stage franco-allemand

Un stage franco-allemand, instrumental et de musique d'ensemble, sera organisé à TOUCY, du 22 au 30 juillet 1978.

Un certain nombre de places seront réservées aux musiciens français de niveau moyen.

Le coût total de ce stage est de 150 F nets, hébergement compris.

Les inscriptions doivent être adressées directement au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY, Téléphone (86) 44.00.55, par l'intermédiaire des Fédérations intéressées.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

STAGES D'INSTRUMENTS A CORDES ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE

Des stages d'instruments à cordes (solfège, instruments de chambre) et de direction d'orchestre, se dérouleront du 27 août 1978.

Ce stage sera dirigé par les professeurs ci-après :

DIRECTION D'ORCHESTRE :
Jean BEAUREGARD, Directeur du Conservatoire de Nevers.

VIOLON :
Simone BEAUFILS, Professeur de Conservatoire.

CONTREBASSE :
Professeur non encore déterminé.

ALTO :

Gabrielle COURTEAU, Professeur au Conservatoire National de Région de Tours.

VIOLONCELLE :

Eliane MAGNAN, Professeur Conservatoire National de Région.

STAGE D'ACCORDEON

La Confédération Musicale de France informe les accordéonistes que, pour la première fois, un stage de perfectionnement accordéonistique sera organisé au Centre de Promotion Musicale de Toucy, du 4 au 12 septembre 1978.

Ce stage qui sera agrémenté d'auditions, auxquelles participeront d'éminents solistes, sera placé sous la direction effective de MM. André ASTIER, Marcel AZZOLA, Joss BASELLI et Joël ROSSI, de l'Académie d'accordéon et de musique de Paris.

Les conditions de participation au stage sont de 50 F par jour et par personne ; ces frais comprenant les repas, l'hébergement et les cours musicaux. La date limite des inscriptions est fixée au 20 août 1978. Pour tous renseignements et demandes d'admission, les intéressés sont priés d'écrire ou téléphoner à l'adresse suivante : Centre National de Promotion Musicale, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY. Téléphone : (86) 44.00.55.

Ce stage s'adresse aux accordéonistes de tous niveaux du degré élémentaire au degré excellence, et comporte diverses disciplines qui se proposent d'aborder différents styles musicaux, de la musique de genre à la musique concertante, contemporaine ou classique. Il est également prévu, outre les cours de technique, de style et d'interprétation, une classe de pédagogie musicale et instrumentale.



LES PROFESSEURS

De gauche à droite : M. Ehrmann (flûte), Mme Brieux (directrice du Centre) ; MM. Senon (trombone) ; Tombal (trompette), Flory (hautbois).



LES ELEVES

Au premier rang, assises, trois jeunes musiciennes suédoises

STAGE DU 2 AU 9 AVRIL 1978

LA COMMISSION « JEUNESSE » DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F.

Au dernier congrès de la Confédération Musicale de France, le Conseil d'Administration a décidé de me confier la responsabilité de la Commission Jeunesse. Je serai aidé dans cette tâche par MM. Adam et Petit.

Cette mission me paraît assez importante pour mériter quelques réflexions, peut-être même une ébauche de programme, que je soumets volontiers à tous les responsables et animateurs de groupes cadets ou juniors, à tous ceux qui, chaque jour ou chaque semaine, ont des contacts avec les jeunes musiciens.

A tous ces animateurs, je demande dans un premier temps de bien vouloir s'attarder quelques instants à la lecture de cet article, de ne pas hésiter à m'en adresser une critique, les observations qui s'imposent et aussi les souhaits concernant l'avenir et la promotion musicale des jeunes.

LE ROLE DE LA COMMISSION JEUNESSE AU SEIN DE LA CONFEDERATION

— Etablir un lien entre les animateurs de jeunes dans les Fédérations et le bureau de la C.M.F.

— Aider à la formation musicale des animateurs.

— Susciter l'intérêt des stages de formation organisés au Centre de Toucy.

— Inciter à une plus grande connaissance des œuvres originales pour Harmonie,

I. — LIEN ENTRE LES ANIMATEURS FEDERATION ET LA CONFEDERATION

Le travail permanent avec les jeunes dans les Fédérations ne devrait jamais être un travail « isolé ».

En effet, le véritable animateur n'est-il pas celui qui cherche sans cesse les moyens, le répertoire, les méthodes qui feront découvrir d'une façon vivante la musique aux élèves ?

Souvent ces « enseignants » (et il en existe plus que l'on ne pense dans nos Fédérations) se débattent seuls dans leur région.

Il est évident que le rôle d'une Commission Jeunesse est de regrouper ces « chercheurs », de confronter leurs méthodes de travail et de diffuser toutes ces idées afin que l'effort de chacun serve à tout le monde.

II. — AIDER A LA FORMATION MUSICALE DES ANIMATEURS

Il est bien certain que si nous souhaitons faire progresser nos Sociétés Musicales, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, l'effort devra aller en priorité à la formation des enseignants et dirigeants.

La bonne volonté, si elle est indispensable, est loin d'être suffisante quand il s'agit d'éducation musicale. Il est regrettable de constater que les municipalités acceptent parfois de confier la direction de leurs Sociétés Mu-

sicales à n'importe qui... sous prétexte qu'il leur faut surtout un bon jardinier, voire un fossoyeur !

Ce n'est pas très sérieux et le système est dangereux.

C'est pourquoi, la formation musicale des futurs « cadres » de nos Sociétés d'amateurs est indispensable ; l'idée de créer un diplôme décerné par la C.M.F. après une préparation sérieuse au Centre de Toucy va dans ce sens.

III. — LES STAGES DE FORMATION AU CENTRE NATIONAL DE TOUCY

Ils sont d'un intérêt plus qu'évident. J'ai moi-même suivi suffisamment de stages organisés par la Confédération pour savoir à quel point ceux-ci m'ont été bénéfiques.

La connaissance d'un nouveau répertoire, la confrontation des méthodes de travail, tout cela est nécessaire à l'enseignant comme au stagiaire.

Ce qui est important dans ces stages, c'est l'esprit dans lequel ils sont menés ; il faut voir l'enthousiasme des jeunes au retour ; cela suffit pour comprendre qu'ils ont reçu beaucoup.

La Commission Jeunesse a un rôle important dans ce domaine :

— Veiller à ce que l'encadrement soit constitué de pédagogues confirmés.

— Susciter l'intérêt chez les Présidents et Directeurs de Sociétés Musicales.

— Apporter l'information dans toutes les régions de France, car le Centre de Toucy doit être ouvert à tous les jeunes, de tous les niveaux.

IV. — REPERTOIRE DES ŒUVRES ORIGINALES

Il existe actuellement beaucoup d'œuvres originales. Toutefois, il est à remarquer que nombre d'entre elles s'adressent surtout à des sociétés d'un niveau assez élevé.

C'est donc dans le domaine des œuvres assez faciles et de moyenne difficulté qu'il faut faire un effort.

Recenser le répertoire, inciter les compositeurs à écrire dans ce sens, voilà un rôle important auquel la Commission Jeunesse devra collaborer.

La Direction de la Musique au Ministère de la Culture est prêt à faire un gros effort pour aider la Confédération. Des créations auront lieu dans le cadre des Orchestres Juniors régionaux. Il est question également de créer un fonds de répertoire à Toucy. D'autres réalisations verront également le jour.

Notre Président, M. André Ameller, multiplie les démarches pour assurer l'avenir ; à nous de l'aider par des activités musicales de qualité. C'est le seul critère qui suscitera l'intérêt des organismes prêts à nous aider financièrement.

Voici quelques réflexions que je vous soumets. Il est certain que tout n'a pas été dit, ni suffisamment développé.

N'hésitez donc pas à m'écrire ; vos critiques, si elles sont constructives, nous aideront à travailler dans le bon sens.

Daniel Zemp, Président de la Commission Jeunesse, 30, route de Grand-Charmont, Vieux-Charmont, 25600 Sochaux.

AIX-LES-BAINS

3-4-5-6 et 7 juillet 1978

Stage pour saxophonistes amateurs

(Maximum : 30 stagiaires)

La ville d'Aix-les-Bains et l'Association des Saxophonistes de France, organisent, comme en 1977, un stage de 5 jours réservé plus particulièrement aux Saxophonistes Amateurs (soprano, alto, ténor, baryton).

Tenant compte des désirs exprimés en 1977, les stagiaires seront répartis, par niveaux, en groupes de travail de 6 éléments. Les groupes changeront tous les jours de Professeurs.

Les Professeurs seront :

MM. Michel NOUAUX, Jean LÉDIEU, Serge BICHON.

PROGRAMME

Etude instrumentale (corrections et perfectionnement).

Pédagogie et Programmes.

Musique de Chambre à tous niveaux.

INSCRIPTIONS

ET RENSEIGNEMENTS

Serge BICHON, 3, impasse des Glycines, 69340 FRANCHEVILLE. Tél. : (78) 34.42.21.

la page administrative

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F.

PRESIDENT :

M. André AMELLER
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.
Directeur du Conservatoire National de Région de Musique et d'Art Dramatique de Dijon.
Adresse : 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon. Tél. (80) 32.83.19.

VICE-PRESIDENT :

M. Henri CIRAN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.
Adresse : 37, Av. du Général-Leclerc, 33000 Bordeaux-Caudéran. Tél. (56) 08.13.09.

M. André RELIN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.
Directeur du Conservatoire Municipal de Vichy.
Adresse : 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. (70) 98.09.43.

M. Roger THIRIAULT
Président Artistique de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.
Directeur du Conservatoire de Musique et de Danse classique de Laon.
Conseiller Régional Culturel.
Adresse : La Saulière, 122, rue Robert-Cadeau, 02000 Laon.
Tél. (23) 23.05.17 et (23) 23.31.12.

M. François VILLATTE
Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléanais-Berry.
Président du Groupe des Fédérations Musicales de la Région Centre.
Préfet Honoraire.
Adresse : 33, rue Colbert, 18000 Bourges. Tél. (36) 24.45.43.

SECRETARE GENERAL :

M. Paul PIN
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.
Ingénieur Civil des Ponts-et-Chaussées.
Directeur Honoraire à la Régie Autonome des Transports Parisiens.
Adresse : 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge. Tél. : 253.14.84.

SECRETARE GENERAL ADJOINT :

M. Léon ROSE
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.
Adresse : 66 bis, rue des Stations, 59000 Lille. Tél. : (20) 57.25.64.

TRESORIER :

M. André DELTOUR
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Midi-Pyrénées.
Directeur de la Lyre de la Save.
Adresse : 32130 Samatan. Tél. : (62) 07.30.48.

TRESORIER ADJOINT :

M. François VERDIER
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne.
Président de l'Association des Ecoles de Musique de la Haute-Garonne.
Notaire.
Adresse : 31470 Saint-Lys. Tél. : (61) 91.71.01.

MEMBRES :

M. Maurice ADAM
Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.
Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie.
Fondateur de pouvoirs de la Banque de Savoie.
Adresse : « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.
Tél. : (79) 35.05.91 et (79) 35.00.58.

M. Maurice DEHAUT
Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées.
Professeur Honoraire de l'Ecole Nationale de Musique de Tarbes.
Adresse : 27, rue du Corps-Franc Pommiers, 65000 Tarbes. Tél. : (62) 93.50.06.

M. Robert DHUMEAU
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.
Adresse : 52, rue A.-Fradin, 86100 Chatelleraut. Tél. : (49) 22.11.14.

M. Alfred MOERLEN
Président de la Fédération des Chorales d'Alsace.
Adresse : 8, chemin de Klettenberg, 68100 Mulhouse. Tél. : (89) 44.58.70

M. André PETIT
Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie.
Professeur à l'Ecole Municipale de Musique de Lisieux.
Adresse : 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : (31) 62.18.47.

M. Daniel ZEMP
Directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot.
Adresse : Hôtel Peugeot, n° 1, 25600 Sochaux.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 10 ET 11 MARS 1978

(SUITE)

V. - FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR 1979

Reprenant les conclusions du rapport financier, le Président Ameller et M. Deltour exposent qu'il est nécessaire de porter la cotisation pour 1979 à 50 F, chiffre qui d'ailleurs lors de l'assemblée générale de mars 1977 avait été déjà proposé pour 1978, et qui a, par la suite, été ramené à 40 F.

M. Sarzi rappelle que la Fédération du Midi n'a pas été d'accord sur ce chiffre de 40 F ; elle a cependant payé ses cotisations 1978 à ce taux, se conformant au vote de la majorité ; mais elle ne voudrait pas que la cotisation continue à augmenter chaque année.

Le Président déclare que, dans la conjoncture actuelle, il ne peut être pris d'engagement pour l'avenir : 50 F est valable pour 1979 et sera peut-être pour 1980, sauf dans le cas d'une trop grande inflation.

M. Deltour déclare que la situation sera suivie annuellement, et que les mesures nécessaires seront proposées en temps utile.

M. Sarzi demande si, compte tenu des augmentations des subventions annoncées par M. Maheu, l'augmentatin de la cotisation est vraiment nécessaire.

Le Président explique que cela n'a aucun rapport ; les subventions du Ministère de la Culture ont des destinations bien prévues, examens fédéraux, concours, etc. et ne peuvent être utilisées pour la vie administrative générale de la C.M.F.

M. Sappei fait remarquer que la Fédération des Alpes de Haute-Provence est une des plus petites Fédérations. Elle est très loin de Toucy et ne peut en profiter. Dans ces conditions elle ne peut demander à ses Sociétés une cotisation plus élevée.

Le Président explique que précisément il est envisagé d'accorder des bourses aux Fédérations les plus lointaines pour leur permettre d'envoyer des stagiaires à Toucy.

Le Président met aux voix la proposition de porter la cotisation à 50 F pour l'année 1979.

Pour : 41 Fédérations ; contre : 5 Fédérations.

La proposition est donc adoptée.

oo

VI. - COMMISSION DU JOURNAL

Le Président donne la parole à M. Ciran, Président de la Commission du Journal, qui donne lecture du rapport ci-après :

La Commission du Journal s'est réunie le 9 mars 1978 pour faire le point de l'évolution du Journal de la C.M.F. au cours de l'exercice écoulé. Entre temps son Président avait eu plusieurs contacts avec le Secrétaire Général, à Calais le 8 octobre 1977, à Paris le 4 janvier 1978 à l'occasion de la réunion du Conseil National de la Musique Populaire, et aussi par téléphone.

Vous avez pu remarquer que depuis le numéro de juin-juillet 1977 la présentation du Journal a subi quelques modifications.

D'abord la manchette a été aérée et composée avec des caractères plus modernes.

De même la présentation des titres a été modernisée et aérée, notamment dans la partie Fédérations.

Enfin on a essayé d'augmenter un peu le nombre des photos.

Bien sûr, malgré tout le soin apporté à la correction, il subsiste toujours quelques erreurs ou coquilles ; nous nous en excusons et notre Secrétaire Général vous en parlera plus longuement tout à l'heure.

Par ailleurs la page Juniors a donné, les membres de la Commission Jeunesse qui la prépareraient ayant un beau jour cessé de le faire. Nous souhaitons vivement que la nouvelle Commission qui sera mise en place prochainement reprenne le flambeau.

Il me faut maintenant aborder la question du prix de l'abonnement en 1979.

Notre Secrétaire Général, qui suit de très près tout ce qui touche au journal, a fait là-dessus une petite étude économique que je lui laisse le soin d'exposer.

Il est donc nécessaire de prévoir une nouvelle augmentation au 1er janvier 1979. Le Conseil d'Administration estime qu'il est préférable de porter le prix de l'abonnement à 25 F ; de la sorte, à moins d'une très grande inflation, ce prix restera valable en 1980.

Le Président demande à l'Assemblée d'entériner cette décision du Conseil d'Administration, ce qu'elle fait à l'unanimité.

M. Pin estime utile de revenir sur les remarques faites l'an dernier au sujet de la présentation des articles que les Fédérations envoient au journal ; s'il y a eu une amélioration certaine, il reste encore quelques récalcitrants, et de toutes façons, on peut encore améliorer.

Il faut notamment :
— que chaque article soit sur une feuille distincte (ou plusieurs si l'article est long) ;

— n'utiliser que du papier blanc sans en-tête, de format 21 x 29,7 ;

— mettre en haut et à gauche, l'un au-dessous de l'autre : le nom de la Fédération, par exemple Sud-Ouest ; le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération Régionale), par exemple, Gironde ; le nom de la ville, par exemple, Mérignac ; le titre de la manifestation relatée, par exemple, « Grand concert d'hiver de l'Harmonie Municipale » ou « Le Réveil Girondin fête Sainte-Cécile ».

Et enfin, il faut absolument proscrire les abréviations : certains articles sont une avalanche de Pt (Président), de V.-Pt (Vice-Président), de Pt-Dir. (Président-Directeur), de S/Préfet (Sous-Préfet), de Cons - Gén. (Conseiller Général), et du Gal Cdt (Général commandant) la Place. Le pauvre Saint-Saëns est écrit St ! On joue une ouv. (ouverture) une fie ou une fant (fantaisie). Quant au saxophone, instrument noble et respectable par excellence, il n'est plus qu'un vulgaire saxo !

La correction de certains articles, pour les rendre lisibles par le typographe, est une véritable épreuve de patience et une perte de temps bien inutile.

Il y a bien deux solutions :
— ou renvoyer l'article à la Fédération intéressée (1 F de timbre) en la priant de bien vouloir le présenter correctement ;

— ou envoyer l'article tel qu'il est à l'imprimerie, en demandant de respecter scrupuleusement ce qui est écrit, et en improvisant quand c'est illisible.

Considérant qu'il serait fâcheux d'en arriver là, le Secrétaire Général demande à tous de faire un effort.

M. Sarzi s'étonne que la motion figurant dans le compte-rendu de son Assemblée Générale ait été supprimée.

M. Pin explique qu'en général les compte-rendus sont trop longs, et qu'il faut les élaguer ; dans certains cas, il a même fallu les retourner à la Fédération intéressée en la priant de réduire ses 5 ou 6 pages à 2.

M. Chappe s'étonne que certaines manifestations annoncées par sa Fédération n'aient pas été publiées.

M. Babin fait remarquer que le Palmarès du Concours de Chalais n'a pas été publié.

M. Pin leur demande d'envoyer un double. Il est très rare qu'un texte envoyé ne soit pas publié ; afin d'éviter tout malentendu, à l'avenir il sera renvoyé à la Fédération intéressée en lui faisant connaître les raisons.

VII. - INTERVENTIONS DE MM. QUINET ET MAHEU

A ce moment arrivent M. Emile Quinet, Directeur du Cabinet de M. Paul Dijoud, Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, et M. Jean Maheu, Directeur de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement.

Le Président les accueille et les invite à prendre place au Bureau, et prononce l'allocation ci-après.

Concours de composition musicale patronné par les EDITIONS BILLAUDOT 14, rue de l'Echiquier 75010 Paris

Le lundi 1er mai 1978, le jury s'est réuni pour examiner les œuvres envoyées à la suite de l'avis de concours publié dans le numéro de janvier-février du journal de la Confédération Musicale de France.

Le nombre des œuvres s'élève à 60. Ces envois sont anonymes et accompagnés d'une enveloppe fermée contenant les renseignements permettant, à l'issue du concours, d'identifier les lauréats. Le jury était composé comme suit :

Président : M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France ;

Membres : MM. Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix ; Serge Lancen, compositeur, Grand Prix de Rome ; Paul Pin, secrétaire général de la Confédération Musicale de France.

Sur les 60 envois, 5 ont été retenus. Ce sont (après levée de l'anonymat) :

Flûte, Préparation 1 : Petite Histoire, de Jean Gallet.
Clarinette, Élémentaire 1 : Pensée et Ronde, de Jean Gallet.
Saxophone Alto tub, Préparation 1 : Petites esquisses, de René Miniot.

Saxophone sib, Préparation 2 : Sax-Menuet, de Jean Rucquoi.

Trompette, Préparation 1 : Petites Fresques, René Miniot.

Les autres retenus sont retenus, entre les mains de M. Billaudot.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cylindres turques K. ZEDJIAN

Autoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

3 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 697.77.85

la page administrative (suite)

(Suite de la page 1)

Nous avons l'honneur de recevoir à notre Congrès M. Jean Maheu, Directeur de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement ; au nom de tous je lui exprime notre grand plaisir de l'avoir parmi nous et je le remercie vivement de s'intéresser à notre Confédération et à nos travaux.

Je suis très heureux de saluer M. Emile Quinet, Directeur du Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, M. Paul Dihoud, auquel je demande d'exprimer à M. le Ministre, notre gratitude pour son aide concrète en faveur de notre Confédération.

Je voudrais saluer également M. Albert Ehrmann, Président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, et les éminents représentants des Fédérations concurrentes, nos amis MM. Pieters et Leuridan de la Fédération Royale de Belgique, MM. Diederich, Président et Birycn, Président de la Commission d'Information de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg ; Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section française de l'I.S.M.E., M. Claude Leduc, Président de la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique, M. Georges Selmer, Président de la Chambre Syndicale des Facteurs d'instruments, nos amis compositeurs et chefs des musiques militaires, ainsi que les Membres des Jurys du Concours d'Excellence.

Depuis hier, M. le Directeur, avec les réunions des Commissions et du Conseil d'Administration, et depuis ce matin 9 h, avec les délégués de nos 46 Fédérations, les travaux battent leur plein. Nous avons tout à tour entendu les rapports de notre Secrétaire Général et de notre Trésorier. Je voudrais brièvement vous donner l'essentiel du Rapport Moral, dont pour une large part vous êtes au courant par nos démarches auprès de vous-mêmes ou de vos aimables chefs de service.

Il a été évoqué :
- nos commissions et leurs responsabilités ;
- l'intérêt marqué aux formations de se calquer sur la région pour obtenir plus aisément des subventions des Conseils régionaux, ce qui a déjà porté ses fruits grâce aux interventions efficaces du Président Edgar Faure ;

- la création d'un fichier général de toutes nos Sociétés (plus de 5.400) ;

- nos examens fédéraux auxquels 49.910 élèves se sont présentés cette année contre 47.500 l'an passé, ce qui représente une augmentation d'environ 5% ; examens qui trouvent leur point final au Concours d'Excellence, qui se déroulera dimanche à Paris au Conservatoire National Supérieur de Musique ;

- enfin les nombreux Concours et Festivals prévus cette année.

J'ai réservé deux points sur lesquels nous attirons une nouvelle fois, M. le Directeur, votre attention. Ceux-ci sont d'ailleurs étroitement liés. Tout d'abord, notre Ecole de Toucy qui, de plus en plus, s'avère indispensable, tant pour la formation et le perfectionnement des jeunes musiciens que pour la formation des cadres nécessaires à nos Sociétés de plus en plus nombreuses.

D'ores et déjà, nous avons reçu une aide appréciable, grâce à votre appui, auprès du F.I.C., ce qui nous permet d'envisager avec calme le proche avenir, mais en regardant un peu plus loin, nous aimerions, grâce à votre bienveillante attention, être encore plus rassurés quant à notre avenir, tout court !

Le second point apporterait beaucoup à tous ceux qui se débattent pour la Musique. Il concerne la création d'un diplôme destiné à nos animateurs et éducateurs dans le cadre de la Loi de 1901, et d'un certificat d'aptitude (analogue au C.A. qui existe pour les professeurs et directeurs d'Ecoles de Musique) permettant de recruter, dans le cadre professionnel, des directeurs d'harmonies et de fanfares pour lesquels nous souhaitons, comme d'ailleurs de nombreuses villes, qu'ils puissent bénéficier d'un statut comme les autres agents des collectivités locales.

Je dois dire que les programmes ont été établis avec vos services et que, vous nous avez aidés à mettre au point ces deux propositions, mais tous, nous souhaitons vivement que ces projets aboutissent rapidement.

Voici M. le Directeur, à la fois un tableau rapide de la vie de notre Confédération et l'expression de nos desiderata.

L'intervention de M. Maheu, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de la Communication, sera publiée intégralement dans un prochain numéro.

VIII. COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES RELATIONS EXTERIEURES

Le Président donne la parole à M. Villatic, Président de la Commission qui donne lecture du rapport ci-après :

Il est d'usage que, lors des réunions générales ordinaires de mars, les rapports présentés englobent les résultats des actions effectuées depuis la précédente assemblée générale ordinaire, donc au cours de l'année écoulée.

Or, lors du congrès d'automne à Calais, je vous ai fait la lecture d'un rapport intéressant la période de mars à octobre 1977, et l'essentiel de ce rapport à même été inséré dans le journal de la C.M.F.

Cela pour vous dire que le présent rapport, sur l'ensemble de la période mars 1977 - mars 1978, va nécessairement, et je m'en excuse, comporter des redites. Mais j'essaierai d'être aussi bref que possible.

Tout d'abord, vous savez que cette Commission d'Administration Générale résulte de la fusion de 4 Commissions constituées en 1976 : celles des Relations Extérieures, de Affaires Administratives, des Vœux et des Missions Militaires, Messieurs Rolando, Rosc, Verdier et le Commandant Devogel siègent avec moi-même dans cette Commission qui, depuis un an, s'est réunie à trois reprises, le 20 juin à Paris, le 3 octobre à Calais et le 9 mars à Paris.

Par ailleurs, au cours de l'année, le Président de la Commission s'est rencontré à plusieurs reprises avec M. Pin, Secrétaire Général de la C.M.F., et également avec le Président Ameller et M. Deltour, Trésorier.

M. Pin, dans un rapport moral très étudié, très complet, et on ne dira jamais assez l'importance et la qualité de la tâche que poursuit à la C.M.F. notre Secrétaire Général, dans l'exercice d'une mission qui se traduit pour lui par un quasi plein temps.

M. Pin a exposé beaucoup de problèmes ressortissant de la compétence de notre Commission, notamment pour les Relations Extérieures, et je n'ai donc pas à traiter ce chapitre.

Par contre je vais essayer de vous faire le point d'un certain nombre d'autres questions.

MUSIQUES MILITAIRES

Pour l'incorporation des jeunes musiciens, la procédure conseillée par le Commandant Devogel est la suivante.

Plusieurs mois avant la convocation au test de 3 jours, il appartient à la Fédération intéressée de prendre contact avec le Chef de la Musique souhaitée par le jeune appelé, en principe l'une des Musiques de la Région Militaire de son domicile. En cas d'acceptation, le Chef de Musique délivre une attestation. Dans le cas contraire, il faut recommencer auprès d'un autre Chef de Musique de la Région ou d'une autre Région.

Lors du test de 3 jours, l'appelé devra faire connaître qu'il est musicien et produire l'attestation du Chef de Musique qui l'aura accepté. De son côté, la Fédération intéressée signalera au Chef du Bureau de Recrutement compétent le cas particulier de son jeune ressortissant.

Vous remarquerez ainsi que sans difficultés particulières, la C.M.F. n'a pas à être saisie. L'affaire je le répète, doit être traitée par la Fédération qui gagnera, bien sûr, à intervenir que pour des musiciens valables.

Cette procédure n'a pas la prétention d'être la meilleure, elle est certainement très perfectible. Mais elle a au moins le mérite d'exister. Elle souffrira d'ailleurs des exceptions ; je vous en cite en octobre le cas de la Fanfare des chars de Rambouillet, dont le chef a fait établir l'usage des candidats des imprimés qu'il ne veut recevoir qu'après le test de 3 jours.

Par ailleurs, notre journal d'octobre 1977 a publié une liste très précise, communiquée par le Commandant Devogel, des musiques militaires existantes : for-

mations réglementaires, formations autorisées particulières, formations autorisées et formations spéciales de l'Armée de l'Air.

Cette liste devra être tenue à jour ; en octobre, je vous ai déjà signalé une adjonction, celle d'une musique régionale en formation à Caen. A ma connaissance, il n'y en a pas eu d'autres depuis.

Enfin vous savez qu'un poste d'Inspecteur Général des Musiques Militaires de l'Armée de Terre a été créé. C'est le Colonel Grosjean qui a été nommé à ce poste, et nous nous efforcerons de le rencontrer très prochainement.

ABSENCE DE CONCERTS DES GRANDES HARMONIES A LA TELEVISION ET A LA RADIO

En mars dernier, la Fédération Orléanaise-Berry a déposé un vœu pour déplorer cette absence, et il y a eu, un peu plus tard, une pétition du Comité de Défense de la Musique symphonique légère qui allait dans le même sens.

Le 27 octobre, le Président de la C.M.F. est intervenu par écrit auprès des Directeurs des 3 chaînes de Télévision, ainsi qu'auprès du Directeur de la Radio, pour réclamer de véritables concerts, à des heures de grande écoute, sans conversations et interviews d'un intérêt limité, de nos grandes formations harmoniques, soit professionnelles, Musique de la Garde, de la Flotte, de l'Air, de la Police Nationale, des Gardiens

de la Paix, etc., soit de très valables formations d'amateurs.

Depuis cette époque, une seule réaction téléphonique de Radio-France, mais suivie d'effet, puis qu'un enregistrement d'un concert de la Musique de la R.A.T.P. a été effectué en décembre, et sera sans doute diffusé prochainement.

Rien de la Télévision : il faudra que les démarches soient renouvelées d'une façon plus insistante.

La Télévision, reconnaissons-le, a fait depuis quelque temps, un effort en ce qui concerne des concerts de grands orchestres symphoniques, régionaux souvent. Le même effort doit pouvoir être accompli en ce qui concerne les grandes harmonies nationales, dont maintenant le prestige dépasse largement nos frontières.

REGLEMENT INTERIEUR DE TOUCY

Je vous avais annoncé en octobre que ce Règlement vous serait soumis à ce Congrès de mars. Je n'étais trop avancé.

Toucy, vous le savez a changé de direction, et d'autres changements importants sont survenus dans le personnel. En fait, et on vous le dira par ailleurs, nous sommes en période de réorganisation. C'est vous dire que le projet de Règlement intérieur n'a été examiné ni par la Direction de l'Etablissement, ni par la Commission de Toucy, ni par notre Commission. Nous serons

donc amenés à en reparler, et disons-le, ce n'est pas là le problème le plus important, ni le plus grave, que nous ayons à traiter pour Toucy.

REGLEMENT DE L'HARMONIE NATIONALE JUNIORS

Là aussi, je vous avais annoncé que nous vous soumettrions ce Règlement à ce Congrès de mars, mais la question de l'harmonie Juniors, ou des harmonies Juniors est en pleine évolution.

Nous nous orienterons maintenant, vivement encouragés par le Ministère de la Culture, qui a promis des subventions, vers la création de plusieurs harmonies Juniors régionales ou interrégionales. C'est certainement là, la meilleure solution ; l'harmonie Junior rassemblée à Toucy constituant l'une de ces harmonies Juniors régionales ou interrégionales. En tout cas, il est beaucoup trop tôt pour parler de Réglementation.

REGLEMENTATION DES SOCIETES JUNIORS

Je vous ai donné en octobre connaissance d'un projet sur lequel une discussion a été ouverte au Congrès de Calais.

Depuis, ce projet a été mis au point pour tenir compte notamment des observations et c'est maintenant le règlement définitif, que je vous communique, comme convenu. Il est d'ailleurs inséré dans le journal de la C.M.F. de mars.

(Suite page 6)

Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

a) Instrumentation et orchestration

BERLIOZ (H.). — Traité d'instrumentation et d'orchestration moderne.

DONDEYNE (D.) et ROBERT (F.). — Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires pour faire suite au « Traité d'instrumentation et d'orchestration » de Gabriel PARES. Un volume relié de 380 pages, contenant plus de 200 exemples musicaux en partition d'œuvres originales classiques et modernes.

Depuis soixante-dix ans, rien de semblable n'avait paru ni à l'étranger ni en France. Dans leur introduction, les auteurs précisent que ce volume ne prétend nullement se substituer au Traité d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Musiques Militaires, d'Harmonie et de Fanfare publié par Gabriel Pares en 1898. Par contre, dans le domaine de l'orchestration proprement dite, ils nous livrent les observations et réflexions originales dictées par de nombreuses années de direction et de composition d'une part, de recherches musicologiques d'autre part. Certains chapitres — ou fragments de chapitre — traitent de sujets absolument inédits comme la participation d'instruments additionnels autres que les contrebasses à cordes (violoncelles, piano, harpe, orgue, célesta...), l'accompagnement de la voix ou d'instruments concertants faisant partie ou non de l'orchestre (piano, violon, alto, orgue, violoncelle...). Plus de cent extraits d'œuvres — originales pour la plupart — figurent en partition, couvrant une période historique de près de deux siècles et embrassant toutes les écoles d'Europe et d'Amérique, de Gossec à nos jours. Dans leur immense majorité, ces ouvrages sont peu connus : beaucoup

sont même demeurés manuscrits et ont été soit arrachés à la poussière des bibliothèques, soit tirés des cartons des compositeurs avec leur autorisation ou celle de leurs héritiers et ayants-droit.

Naguère, l'orchestre d'harmonie était, certes, pourvu d'un répertoire original mais il diffusait surtout des chefs-d'œuvre symphoniques et lyriques sous forme de transcriptions et d'arrangements de toutes sortes. Ce rôle est devenu pratiquement sans objet du fait de la divulgation, jusque dans les foyers les plus humbles, de ces mêmes partitions dans leur version originale, grâce à la radio, au disque, à la télévision. Aux formations d'harmonie de faire connaître à présent avant tout et surtout le répertoire original, d'une abondance et d'une variété insoupçonnées et que les auteurs s'appliquent depuis près de dix ans, à mettre en valeur de façon systématique ! Après tant de concerts, de disques (d'émissions de radio et de télévision, un praticien et un historien ont à nouveau associé leurs efforts pour le plus grand profit des tions, des historiens en règle générale de tous chefs de musique, des professeurs de compositeurs qui s'intéressent à l'orchestre d'harmonie, né, pendant la Révolution, en France où il trouve encore son plus favorable terrain d'épanouissement.

WIDOR (Ch.-M.). — Technique de l'orchestre moderne, appendice au traité d'instrumentation de H. Berlioz.

PARES (G.). — Traité d'instrumentation et d'orchestration à l'usage des musiques militaires, d'harmonie ou de fanfare.

b) Ouvrages théoriques

DANHAUSER (A.). — Théorie complète de la musique. (Nouvelle édition revue et corrigée par H. Rabaud).

Cette théorie se divise en 5 parties suivies d'un complément, la première partie traite des signes employés pour écrire la musique ; la deuxième, de la gamme et des intervalles ; la troisième, de la tonalité ; la quatrième, de la mesure ; la cinquième, des principes généraux de l'exécution musicale ; enfin le complément parle des notes d'agrément, abréviations, etc...

DANHAUSER (A.). — Questionnaire, appendice à la théorie musicale.

— Abrégé de la théorie.

FONTAINE (F.). — Traité pratique du rythme.

LANTIER (P.). — 20 leçons de solfège rythmique.

PASSANI (E.). — Exercices de solfèges rythmique.

WOESTYN. — 500 questions de théorie musicale.

c) Solfège divers

COLLECTION « SOLFEGE DES SOLFEGES » par A. Danhauser, L. Lemoine, Carilli et Lavignac, 35 volumes contenant un grand nombre de leçons classées progressivement. Très grand choix de solfège d'auteurs divers : Bournonville, Danase, Dandiot, Dupré, Fétis, Gevaert, Jap, Jongen, Lamoy, Lantier, Libert, Manen, Noël-Callon, Passani, Plé, Roussel, Schœt, etc.

(Envoi de catalogues sur simple demande)

Fourniture rapide de toute la musique des autres fonds (français et étrangers)

la page administrative (suite)

Suite de la page 5) NOUVELLE PROCEDURE POUR LES VŒUX

Lors du Congrès d'automne, je vous ai exposé les raisons pour lesquelles, dans un souci d'efficacité, nous avions rétabli une nouvelle procédure pour le dépôt et l'instruction des vœux. Et je vous ai donné lecture du projet que nous avons établi.

Le texte qui est inséré dans notre journal de mars 1978, qui vient de vous être distribué, reprend le projet dont je vous ai donné connaissance en octobre, à un mot près, qui n'est d'ailleurs qu'une précision.

Il faut maintenant que nous puissions apprécier ce que cette nouvelle procédure donnera dans la pratique, et s'il le faut, nous l'améliorerons encore.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES CONGRÈS D'AUTOMNE

Je pense que la formule que nous avons arrêtée maintenant pour la tenue de nos Congrès, à savoir :

— une assemblée générale ordinaire et plénière en mars et une assemblée générale extraordinaire non plus d'été, mais d'automne en octobre, assemblée d'étude et de concertation, pouvant d'ailleurs recevoir une délégation de l'Assemblée de mars pour statuer souverainement sur un point particulier, comme cela s'est produit en octobre pour la fixation de la cotisation 1978.

Je pense que cette formule est la bonne, et il faudrait, je crois, que nous fixions dès maintenant la date et le lieu de ce Congrès d'automne.

Après échange de vues, le Congrès d'automne est fixé aux 4 et 5 novembre. Le lieu en sera fixé ultérieurement.

CONGRÈS DE MARS 1979

Le Congrès ordinaire se tiendra les 9 et 10 mars 1979 en principe à Issy-les-Moulineaux.

REGIONALISATION

En octobre, après que M. Pin eût, dans son rapport moral, rendu compte des résultats de l'enquête effectuée auprès des Fédérations en ce qui concerne les subventions auprès des collectivités départementales et régionales, je m'étais promis d'en tirer quelques conclusions :

— tout d'abord, partout où nos Fédérations ont constitué entre elles un organisme dont la circonscription coïncidait avec celle de la Région, des résultats concrets ont été obtenus. Les décisions prises par certains Conseils Régionaux concernant des subventions d'équipement apportent à cette constatation une confirmation.

— ensuite si les résultats obtenus auprès des Conseils Généraux en vue de l'octroi de subventions de fonctionnement sont très différentes d'un département à l'autre, on peut constater cependant que souvent, des résultats meilleurs, sont obtenus lorsque les demandes de subvention sont déposées par une Fédération interdépartementale très structurée, qui peut ainsi déposer, devant les Assemblées Départementales, des dossiers précis et documentés.

— enfin j'estimais que si la C.M.F. s'était contentée jusqu'ici dans ce domaine délicat, touchant à la structure même des Fédérations, de donner des indications et des conseils, une évolution s'était produite, qui ne faisait que s'affirmer, et qui dans un pur souci d'efficacité rendait sans doute souhaitable d'accélérer le processus dans le sens d'une certaine, mais nécessaire, régionalisation, étant entendu que, dans un avenir plus ou moins proche bien sûr, nous devrions avoir à la C.M.F. un nombre de Fédérations correspondant exactement au nombre des Régions, chaque Fédération étant constituée d'Unions Départementales auxquelles pourraient être déléguée une partie des tâches et des responsabilités.

Depuis notre Congrès de Calais, des efforts dans ce sens ont été accomplis ici et là : en Bretagne, avec l'appui du Délégué Régional à la Musique, dans le Midi, dans le Centre en particulier, et je me persuade qu'ils ne feront que s'amplifier et porter leurs fruits.

Le 2 mai dernier, M. Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, avait attiré l'attention de M. Edgar Faure, Président de l'Association des Présidents de Conseils Régionaux, sur l'intérêt s'attachant à ce que les Conseils Régionaux s'intéressent à l'équipement de nos Sociétés. Cette démarche a été renouvelée le 7 janvier 1978 et nous espérons que les résultats obtenus dans quelques Régions se généraliseront aussi sans trop tarder.

MUSICIENS PROFESSIONNELS ET MUSICIENS AMATEURS

Dans notre Confédération, dans nos Fédérations, dans nos Sociétés, musiciens professionnels et musiciens amateurs se coïncident journellement.

Les uns sont très souvent des artistes pour lesquels nous avons beaucoup d'admiration ; les autres essayent, malgré des tâches professionnelles fort éloignées de la musique, de pratiquer notre art, de tenir leur place dans des formations orchestrales, cela sans prétention, modestement, mais avec la conviction que leur action peut cependant être bénéfique.

D'une façon générale, entre l'action des uns et des autres, un équilibre heureux a été trouvé, mais c'est là un équilibre quelquefois fragile, et qui requiert la compréhension, les soins, la vigilance des uns et des autres.

Les musiciens amateurs doivent aider les professionnels à se faire une place ; je pense là notamment d'excellente qualité, même s'ils ne sont pas des Premiers Prix d'un Grand Conservatoire, et qu'ils doivent pouvoir, dans l'avenir, vivre uniquement de la musique : directions de sociétés, places de solistes, direction d'écoles, ou pro-

fessorat. Ces jeunes musiciens, pour beaucoup, sont issus de nos Sociétés, et ils en resteront les piliers. C'est donc, pour nous musiciens amateurs, non seulement notre devoir de les aider, mais aussi notre intérêt.

Parmi les musiciens professionnels, certains sont parmi nous, et ils détiennent, à tous les échelons, à la C.M.F., dans les Fédérations, dans les Sociétés, de très importantes responsabilités. Pour eux, pas de problème ; ils sont des nôtres.

nous témoignent la plus grande bienveillance. Ils nous aident aussi souvent qu'ils le peuvent. Ce sont des amis.

Mais quelques autres, musiciens professionnels, dans nos provinces, nos départements, ont tendance à mésestimer quelque peu notre action. Ils ne situent pas notre travail, notre enseignement, nos résultats sur le plan qui nos efforts indéfectibles, notre dévouement, notre désintéressement, et pourquoi ne pas le dire, notre modeste compétence méritent. Non seulement ils ne nous apportent pas toute l'aide que nous pourrions espérer, mais il leur arrive, involontairement je le suppose, de nous desservir dans l'esprit de hauts fonctionnaires, et, et cela est encore plus grave pour nous, dans l'esprit d'élus locaux, conseillers généraux ou maires. Si cela devait se perpétuer, l'équilibre fragile auquel je faisais allusion plus haut, pourrait se trouver compromis.

Ne nous le dissimulons pas, en l'occurrence, ce sont les bases mêmes et la survie de ce que nous appelons, improprement d'ailleurs, la musique populaire, de la musique d'amateurs et par conséquent de la C.M.F., qui sont en cause.

Nous n'avons, pour nos amis professionnels, qu'une admiration profonde, enthousiaste et sans réserve. Ils sont nos grands frères, mais des grands frères qui doivent nous traiter sans condescendance. Notre coexistence requiert un respect, une estime, une entraide réciproques.

Il n'y a pas, d'un côté, la Musique, avec un grand M, privilège exclusif des artistes professionnels, et ce que certains ont appelé, je m'excuse du terme, mais si je le cite c'est qu'il a été prononcé, ce que certains ont appelé la musique de « péquenots ».

Nous sommes, amateurs, tout à fait conscients, de nos limites, et pleins de modestie dans nos objectifs ; mais, qu'on le comprenne bien, la musique populaire, dans nos villes, dans nos bourgs, dans nos villages, la musique, elle ne survivra pas.

CONCLUSION

J'en ai enfin fini, et je m'excuse une nouvelle fois d'avoir écrit aussi long. Je voudrais d'ailleurs terminer ce rapport sur une note d'optimisme, sur une note d'espoir. Cet espoir est justifié par l'amélioration des résultats de nos écoles, l'amélioration constante des succès remportés dans nos examens à tous les échelons, confédéral et fédéraux.

Et ce mouvement, cette élévation de niveau de nos harmonies, de nos fanfares, de nos chorales d'amateurs, soutenues, aidées, encouragées de toutes les façons par nos amis professionnels, cette élévation ne fera que se confirmer et s'accroître.

IX. - COMMISSION DE TOUCY

Le Président présente à l'Assemblée la nouvelle Directrice du Centre National de Promotion Musicale de Toucy, Mme Catherine Brieux, puis il donne lecture du rapport ci-après.

Le 11 février 1978, une commission restreinte s'est réunie à Toucy au Centre de Promotion Musicale Albert Ehrmann, à 10 h 30.

Quelques membres de cette commission étaient absents, empêchés par les intempéries. En arrivant je fus agréablement surpris par les plaques indiquant les portes des locaux et des bâtiments du Centre. Elles sont soigneusement conçues et très utiles pour se diriger dans la maison.

En ouvrant la séance, j'ai rappelé le rôle du Centre de Toucy. Tour à tour MM. Chabrier et Delour et Mme Brieux m'ont informés des problèmes financiers, administratifs, et de gestion de l'établissement.

S'il faut être très prudent, la situation financière est bonne et l'aide des différents organismes que j'ai contactés semble nous être acquise. Nous sommes certains d'une partie des subventions, l'autre étant encore en attente d'une décision définitive.

Le Centre peut, par lui-même, faire face à sa gestion financière si on augmente le prix des journées de stage en le portant à compter du 1er juillet 1978 à : 45 F pour les membres des Fédérations C.M.F. ; 55 F pour les participants non C.M.F. à des stages musicaux C.M.F. ou non C.M.F. ; 60 F pour les participants à des stages non musicaux.

Il faut que la publicité des stages soit intensifiée et que les Présidents de Fédérations fassent leur travail en envoyant des stagiaires. En ce qui concerne les insertions dans le Journal de la C.M.F. à la « Page de Toucy », le maximum sera fait.

Quant au problème de rentabilité des stages, Mme Brieux a très bien exposé la situation actuelle. Nous avons tous ensemble suggéré divers moyens pour améliorer cette situation difficile, et j'ai assuré Mme Brieux que dans la mesure du possible, la C.M.F. aidera au financement des postes les plus urgents.

La réparation des douches sera effectuée en priorité absolue. L'achat d'un magnétoscope demandé par Mme Brieux lui a été accordé à condition que son prix n'excède pas 20.000 F.

Le contrat du nouveau gardien, M. Jacques Barlier a été signé.

Nous avons décidé qu'à partir du 1er mars, Mlle Dominique Coulobert serait chargée de second M. Brieux au Secrétariat et dans les tâches administratives. Elle effectuera son travail à mi-temps, et lorsqu'elle aura participé à des stages de formation, elle sera prise en charge à temps complet par le F.O.N.J.E.P.

Nous avons évoqué d'autres travaux d'amélioration des locaux ; nous les examinerons ultérieurement.

Je dois conclure en indiquant qu'avec un budget sérieux, l'exploitation de Toucy devrait nettement s'améliorer. Mme Brieux s'emploie à bien faire marcher la maison. Elle est placée devant de difficiles problèmes que nous devons l'aider à résoudre.

Je dois enfin attirer l'attention des Présidents et Directeurs sur les éléments qu'ils envoient à Toucy.

Nous avons à déplorer des cas lamentables de voyous dont nous avons dû nous séparer avant la fin du stage.

Toucy, j'insiste beaucoup, n'est pas une maison de redressement.

Enfin je veux remercier ceux qui se sont dévoués pour Toucy :

M. Decugis qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat et les Membres : MM. Ehrmann, Koch, Zemp, Chabrier, Delour et Pin, ainsi que Mme Burelli, secrétaire administratif qui avait bien voulu nous accompagner lors de la dernière réunion.

000

X. - COMMISSION JEUNESSE

Le Président donne la parole à M. Zemp, Membre de la Commission, qui en l'absence de son Président, M. Decugis, donne lecture du rapport ci-après.

La Commission Jeunesse s'est réunie les 14 et 15 octobre 1977 à Toucy avec un ordre du jour assez ambitieux ; voici une rapide synthèse des points les plus importants avec quelques commentaires réactualisés.

1. - ORCHESTRE NATIONAL JUNIOR

La Commission Jeunesse souhaitait se mettre en rapport avec les Fédérations pour la prise en charge des stagiaires.

En ce qui concerne l'Orchestre National Junior, M. Ameller ne pense pas utile de reprendre les activités de cet ensemble sous cette dénomination et sous cette forme.

Si les réalisations de cet orchestre en 1977 ont été excellentes sur le plan musical, elles ont représenté une charge très lourde pour le budget de la C.M.F.

Cette question est à repenser avec un esprit différent :

— si les stagiaires ou leurs Fédérations participent aux frais de séjour, soit 40 F par jour ;

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



b) il est excellent de faire connaître aux jeunes des musiques originales pour harmonie d'un niveau assez élevé.

Il s'agirait donc d'organiser des stages de réalisation en orchestre d'harmonie sans pour cela faire un orchestre de prestige avec tous les inconvénients financiers qui en découlent.

En 1978 un stage, programmé du 3 au 13 juillet, groupera le perfectionnement en instruments à vent et la réalisation en orchestre, avec initiation à la direction.

2. - CONNAISSANCE DES ORCHESTRES JUNIORS DANS LES FÉDÉRATIONS

La Commission Jeunesse souhaitait faire un recensement des sociétés de jeunes : orchestres juniors, cadets et classes d'orchestre.

Le projet n'a pas évolué. La Commission Jeunesse devra établir un formulaire et demander au Président de la C.M.F. de le transmettre aux Fédérations. Un article à ce sujet dans le journal serait fort souhaitable.

Une fois le recensement réalisé, avec un concours efficace des Présidents de Fédérations, il serait alors possible d'envisager des rencontres musicales entre orchestres de jeunes.

Il devrait être possible d'établir un programme commun qui serait donné, sous l'égide de la C.M.F., à l'occasion d'un grand rassemblement de jeunes (dans le style des Chorales par exemple).

Il est bien évident que des rassemblements de ce genre ne sont absolument pas envisageables au Centre National de Toucy.

3. - QUESTIONS A SUIVRE

3. A l'issue de la réunion de la Commission Jeunesse, la Commission Pédagogique a abordé les problèmes d'organisation et de programmation des stages à Toucy. Lesdits problèmes entrent dans les attributions de la Commission de Toucy.

Néanmoins, le Centre National Albert Ehrmann et la formation des jeunes musiciens doivent être le problème de chacun. En effet, l'information sur les stages et leur contenu restent sans suite efficace au niveau de certains Présidents de nos Fédérations.

Il est inadmissible que seulement 15 ou 20 candidats s'inscrivent pour certaines régions, comme ce fut le cas du stage de février 1978 - Zone A. Nous devons normalement pouvoir sélectionner les candidatures et refuser du monde.

Il est évident que les frais d'un tel stage sont assez élevés pour le candidat (surtout à cause du prix du voyage).

Il faut donc que dans chaque Fédération, on se penche sérieusement sur ce problème, car il est de notre devoir d'aider la promotion musicale.

Il y a une solution bien simple et efficace : diviser les frais en trois parties :

— 1/3 à la charge du stagiaire ;
— 1/3 à la charge de sa société musicale ;
— 1/3 à la charge de sa Fédération.

Certaines Fédérations appliquent déjà ce système ; il est donc possible pour tous, à condition... de vraiment le vouloir.

000

(A SUIVRE)

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire
doigté baroque

SOPRANO
ALTO
TÉNOR
avec clés
catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE
LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ **SAINT-YORRE.** Commune de 3.500 habitants, à 8 km de VICHY recherche Directeur d'Ecole Municipale de Musique (à créer en octobre 1978). Emploi à temps complet. Ecr. avant le 1er juin 1978, en précisant titres, références et curriculum vitae à M. le Maire, 03270 SAINT-YORRE.

■ **Ville de SAINT-VALERY.** L'Ecole Municipale recrute trompettiste. Niv. sup. C.M.F. pour ensemble cuivres, solf. et école prim. (méth. actives). Emploi tit. 267 464. (Envoyer réf. et C.V. à M. SANCHEZ Alain, Direct. Ecole Musique, 76460 ST-VALERY-EN-CAUX.

■ **Batterie-Fanfare (77).** Ville 4.000 H., cherche Chef de Musique. Réf. professionnelle et musicales souhaitées. Poss. logement et emploi municipal complémentaire. Ecr. au journal s/No 135.

■ **Ville du centre, 4.000 habitants,** recherche Chef de Batterie pouvant former jeunes tambours et clairons. Emploi municipal. S'adr. à M. BARBIER, Secrétaire « La Fraternelle » 15400 RIOM-ES-MONTAGNES.

■ **Ville de VOREPPE** rech. Chef de Musique pour direction Harmonie Municipale et enseignement solfège et instruments pour Ecole de Musique. Adr. candidature à Mairie de 38340 VOREPPE.

■ **Ville Centre** offre poste Professeur trompette en priorité ou tous cuivres pour la rentrée 78-79, avec obligation assumer place sous-directeur Harmonie. Ecrire au journal s/No 136.

■ **La Ville de CREIL, 40.000 hab.,** rech. Chef de Fanfare pour Harmonie Municipale. Emploi municipal assuré. Adr. candidature à M. le Maire de 60109 CREIL.

■ **Ville de L'AIGUILLON-SUR-MER** (Vendée) recrute 2 musiciens, ouvriers voire, possédant permis P.L. Ecr. à M. le Maire de L'AIGUILLON-SUR-MER 85460.

■ **Ville de VOULX** (Seine-et-Marne), 1.250 hab., cherche pour le 1er septembre 1978, gardien de Police, ayant des connaissances musicales, pour direction Batterie-Fanfare. Ecr. avec C.V. à M. le Maire de 77940 VOULX.

■ **Entreprise de transport,** recherche mécanicien V.L.-P.L. et chauffeurs, emplois réservés à musiciens : clarinettes ou percussionnistes. Petite ville du Loir-et-Cher. Ecr. au journal s/No 137.

■ **Ville de MONTAUBAN** (Tarn-et-Garonne) recrute un Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, chargé en outre de la Direction de l'Harmonie Municipale et de l'Orchestre de Chambre. Recrutement pour septembre 1978. Indices de rémunération : 340/301 - 430/365. Candidatures à adresser avec photocopies des diplômes, pièces d'état civil et C.V. à la Mairie de Montauban - Service culture.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ **Trompettiste professionnel,** Conservatoire de Paris, cherche poste de Professeur, région indifférente. Ecr. au journal s/No 138.

■ **Musicien, Membre de la S.A. C.E.M.,** prendrait Direction de Société, arrangements et orchestrations. Ecr. au journal s/No 139.

■ **S/Chief de Musique** rech. emploi prof. Sax. Clar. Solf. Théorie. Rég. littoral Ouest, Sud-Ouest souhaitée. Etud. toutes propositions. Ecr. au journal s/No 140.

■ **Chief de Musique, Chef ventes,** ch. place similaire ou autre. Ecr. au journal s/No 141.

■ **Trompettiste Lauréat** Conservatoire Paris, expérience enseignement, ch. PARIS ou Banlieue emploi-professeur trompette et solfège. Ecr. journal s/No 144 qui transmettra.

■ **Recherche poste Professeur** Percussion à temps complet. Ecr. journal sous No 145.

OCCASIONS

■ **Erratum.** Vends violoncelle 7/8 de 1780, avec housse et archet. Tél. (86) 57.59.36.

■ **SERVICE DES DOMAINES.** Adjudication du 14 juin 1978, à 14 h 30. D.N.I.D., 17, rue Scribe, à PARIS-IXème, salle des adjudications. Instruments de Musique : Clairons, Trompettes, Flûte, Violon, Guitares, Clarinettes, Accordéons, Saxophones, Contrebasses, Orgues portatives, Shamos, Alguillettes, Magnétophones, Electrophones, Téléviseurs, Ampli pour guitare. Nombreux articles vendus à l'unité. Visibles au lieu de la vente le mercredi 14 juin 1978, de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements : D.N.I.D. (Service des Ventes) 15-17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. (Tél. 742.42.80 poste 213).

■ **Vendons lots importants** de pantalons gris clair, vestes bleues, pantalons blancs, cause double emploi. Tél. 404.15.95 (heures des repas).

■ **Vends petite Harpe** classique, 4.000 F, avec housse et cordes. Ecr. au journal s/No 142 qui transmettra.

■ **Achète Harpe Diatonique,** double mouvement. Ecr. au journal s/No 143 qui transmettra.

■ **A vendre : 30 tenues** de majorettes, lergal rouge, avec shorts et schakos, parfait état. 200 F la tenue. Ecr. M. CARROUGET J., 55, rue de Chateaudun, 28160 BROU. Tél. (37) 93.14.64 ou 98.00.64.

■ **Achète baril réglable** pour clarinette sib, fabriqué par Buffet-Crampon, vers 1930. Sans ou avec la clarinette. Ecr. M. MILLIN, 10, Cours Berliat, 38000 GRENOBLE.

■ **Vends : ACCORDEON** de CONCERT GRUCIANELLI à convertisseur aux basses, 5 rangées, 10 registres plus mentonnière, 140 basses, 1 registre convertisseur (Basses chromat.). Etat neuf, prix à débattre. Ecr. M. POOS, 1, rue Montaigne, 54190 VILLERUPT. Tél. (28) 23.71.99 (heures bureau).

DIVERS

■ **Professeurs Musique,** toutes régions, demandez document sur l'ART PAR LA JOIE, lecture, audition, rythme, théorie méthodique active, source d'élèves instrumentistes. Début 4 ans, priorité d'enseignement pour ville et environs 10 km. Prière joindre enveloppe timbrée. Ecr. à l'ART PAR LA JOIE, 23, rue J.-Jaurès, 78190 TRAPPES.

■ **COURS D'HARMONIE** Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

HISTOIRES DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUES POPULAIRES DANS LE NORD

Franco 22 F. André LEBON, 11, rue P.-Bert, 59124 ESCAUDAIN.

CONCOURS

■ **AVIS DE CONCOURS - VILLE D'OYONNAX** (Ain). Ecole Municipale de Musique et de Danse. Un concours sur épreuves pour le recrutement de professeurs de piano, d'accompagnateurs et d'un professeur de percussion à temps complet (18 h) aura lieu le jeudi 29 juin 1978. Traitement : Indices nationaux avec abattement de 15 %. Titularisation après stage obligatoire. Les épreuves (admissibilité et admission) seront communiquées aux candidats après la clôture des inscriptions fixée au 16 mai délai de rigueur (préciser : enseignement, accompagnement, percussion). Adr. candidature avec C.V. d'études générales et musicales à M. le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, 2, rue Molière, 01100 OYONNAX. Tél. 77.41.43.

■ **Ville de SAINT-LO** rech. Directeur très compétent et dynamique pour son Ecole de Musique, agréée 2ème degré (750 élèves), son Harmonie classée division supérieure et son Orchestre Symphonique. Clôture des inscriptions le 12 juin 1978. Adres. candidature avec curriculum vitae et liste des titres à M. le Maire de SAINT-LO (50010).

■ **Ville de SAINT-DIE** (Vosges) recrute par concours sur épreuves un Professeur de Piano et un Professeur de Solfège spécialisé (de préférence percussionniste) pour son Ecole de Musique. Statut du personnel municipal, indices bruts 267-474. Adr. les candidatures et C.V. avant le 31 MAI 1978 à M. le Maire de SAINT-DIE (88100).

■ **Un concours** sur épreuve en vue du recrutement d'un Directeur, aura lieu le Samedi 10 JUIN 1978, à 8 h 30, au CENTRE CULTUREL MUNICIPAL de SEYSSINET-PARISSET.

NOMINATION : Le candidat retenu sera soumis à la nomination de M. le Maire de SEYSSINET-PARISSET. Sa position sera celle d'employé municipal (titulaire après stage obligatoire). Il sera soumis au Statut Général du Personnel Communal.

REMUNERATION : Selon l'échelle indiciaire de Chef de Bureau.

HORAIRE : L'horaire hebdomadaire est de 40 heures.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT : Les candidats devront : être de nationalité française. Pour les candidats masculins, être libérés des obligations militaires. Le candidat reçu devra prendre ses fonctions le 1er septembre 1978 au plus tard. Il devra résider à SEYSSINET-PARISSET.

DOSSIER DE CANDIDATURE. Les dossiers devront être remis le 3 juin 1978 au plus tard à M. le Maire de SEYSSINET-PARISSET par lettre recommandée. Ils comprendront : un curriculum vitae, une copie certifiée conforme des diplômes et titres se rapportant à l'exercice de l'emploi sollicité, une fiche familiale d'état civil.

JURY. Le jury sera composé de : M. le Maire et/ou son représentant, M. le Directeur du Conservatoire de région, un représentant du personnel communal, un ou plusieurs professeurs de musique de conservatoires nationaux ou municipaux. La décision du jury sera sans appel.

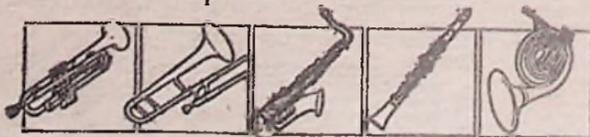
EPREUVES. 1) Réalisation harmonique à quatre parties d'un texte simple (coeff. II) (durée deux heures). 2) Dissertation sur la conduite de l'école et son rôle dans la cité (coeff. II) (durée deux heures). 3) Travail avec un orchestre d'harmonie sur une partition donnée au candidat avec un temps de préparation d'une demi-heure (coeff. II). 4) Conversation avec le jury, en particulier, sur les sujets suivants (coeff. II) : organisation et contrat des études ; relations avec la mairie, le corps enseignant, les parents d'élèves ; animation musicale.

IMPORTANT. Les candidats ne recevront aucune convocation individuelle.

RENSEIGNEMENTS : Mairie de (38170) SEYSSINET-PARISSET. Tél. 21.14.54.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
10 rue de la Fontaine - 75004 PARIS - TEL. 2 623 00 74



SOLUTION DU JEU N° 1

- Il faut rayer :
- 01) Elisabeth, Wolfram (Tannhäuser).
 - 02) Monterone, Sparafucile (Rigoletto).
 - 03) Pinkerton, Sharpless (Madame Butterfly).
 - 04) Amnérís, Ramfis (Aïda).
 - 05) Amelia, Oscar (Le bal masqué).
 - 06) Alfio, Turridú (Cavalleria rusticana).
 - 07) Erik, Senta (Le Vaisseau fantôme).
 - 08) Mercutio, Tybalt (Roméo et Juliette).
 - 09) Minnie, Rance (La fille du Far-West).
 - 10) Phanael, Salomé (Hérodiade).
 - 11) Pilar, Ramon (La Habanera).
 - 12) Nedda, Silvio (Paillasse).
 - 13) Mario, Spoletta (La Tosca).
 - 14) Edgard, Lucie (Lucie de Lammermoor).
 - 15) Frasquita, Zuniga (Carmen).

- Il reste :
- 01) Lola (Cavalleria rusticana).
 - 02) Amonasro (Aïda).
 - 03) Ford (Falstaff).
 - 04) Orovèse (Norma).
 - 05) Rosine (Le barbier de Séville).
 - 06) Canio (Paillasse).
 - 07) Elsa (Lohengrin).
 - 08) Desdémone (Otello).
 - 09) Ulrica (Le bal masqué).
 - 10) Desdémone (Otello).
 - 11) Desdémone (Otello).
 - 12) Desdémone (Otello).
 - 13) Desdémone (Otello).
 - 14) Desdémone (Otello).
 - 15) Desdémone (Otello).

Et on lit verticalement :
LA FORCE DU DESTIN

Vient de paraître :



JACQUES CHAILLEY LES CHANSONS DE L'ÉCOLE

Les chants du répertoire
commun officiel :

harmonisés ad libitum pour 2 ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.) en 2 cahiers 185 x 270, chaque 15,60

1er cahier : Cours Préparatoire et Élémentaire I et II
2ème cahier : Cours élémentaire II et Moyen I et II

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version unifiée, sans se préoccuper du revêtement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur, y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte dans les chansons qu'il apprend à chanter au jour le jour.

N'est-ce pas, au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la Musique ?

A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

manifestations 1978 (suite)

11 juin 1978	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Départ-les-Ponts.
11 juin 1978	MOYEUVE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André TITTOTO, Union Musicale Froideval, 20, rue de Brieval, 57250 Moyeuve-Grande.
11 juin 1978	DEVIAT (Charente)	Festival de Musique ouvert à toutes Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Majorettes.	M. BOUVIER, rue Brigaud, 16250 Blanzac.
11 juin 1978	MIRAMBEAU (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. Rémy JULIEN à 17150 Mirambeau.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Festival Départemental et Congrès de l'U.D. de la Vienne.	M. ALLARD Yvon, 50, bd Ampère, 85100 Les Sablons-d'Olonne.
11 juin 1978	SAINTE-FLORINE (Haute-Loire)	Festival de Musique et Concours.	M. R. LEYBROS, 49, rue Anatole-France, 43250 Sainte-Florine.
11 juin 1978	ST-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (Ain)	Festival de Musique de la Fédération des Dombes.	M. Alexis JOURNET, cité « Les Moladières », 01540 Vonnas.
11 juin 1978	CHARBONNIÈRES (Rhône)	Epreuve de classement et Festival.	Casino de Charbonnières-les-Bains, 69260.
17 juin 1978 (samedi)	ANGOULEME (Charente)	Festival de Majorottes.	M. LINKENHOLD, 7, allée Castaigné, 16000 Angoulême.
18 juin 1978	PARGNY-SUR-SAULX (Marne)	Festival de Musique.	M. Marc PARENTHOEN, Président de la Musique Municipale des Jeunes - 1, rue Léon-Leroy, 51340 Pargny-sur-Saulx. Tél. 41.11.60.
18 juin 1978	EVIAN-LES-BAINS (Haute-Savoie)	Festival de Musique de la Fédération du Chablais.	M. Marcel DELZANT, Secrétaire général, 6, av. de Genève, 74500 Annecy.
18 juin 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par la B.F. - Majorettes.	M. OUVRARD Joseph, c/ M. CHERE - Reaux, 17500 Jonzac.
18 juin 1978	CHEVRY (Ain)	Festival de Musique de la Fédération du Pays de Gex.	M. Hubert TRUFFAZ, 01710 Tholy.
18 juin 1978	LA TRESNE (Gironde)	Festival interrégional - Batteries-Fanfares et Majorottes organisé par « L'Indépendante de La Trogne ».	M. Ferdinand DUFOIS, « Lestribaud », 33370 Salleboeuil.
18 juin 1978	FOUGEROLLES (Haute-Saône)	Festival de Musique avec défilé.	M. René LINCK, « Le Château », 70200 Fougerolles - Tél. (84) 49.13.10.
18 juin 1978	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon.	M. M. GERMAIN, Président de la Fanfare de Chaponnay 69970.
18 juin 1978	SAINT-LAGER (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche.	M. Le Président de la Fanfare de Saint-Lager 69220.
24-25 juin 1978	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René JOLIVALT, 30, faubourg Rastenne, 57320 Hettange-Grande.
25 juin 1978	CRETEIL (Val de Marne)	Festival de Musique.	M. Jean-Claude CHAVIGNAUD, 10, rue des Piétrères, 94000 Créteil. Tél. le soir : 898.76.83.
25 juin 1978	ABJAT S/BANDIAT près NANTON (Dordogne)	Festival de Sociétés d'Accordéons, organisé par les jeunes accordéonistes Abjaçois.	M. Bernard BERGER, 34, rue Domnolet-Lafargo, 87000 Limoges. Tél. 16.55.30.56.26.
25 juin 1978	TANINGES (Haute-Savoie)	Festival de Musique de la Fédération de Faucigny.	M. Marcel DELZANT, Secrétaire général, 6, avenue de Genève, 74440 Taninges.
25 juin 1978	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Musique et Majorottes, organisé par l'Amicale Tournaise, sous le patronage de l'Union des B.B.F. de la Fédération du Sud-Ouest et la Municipalité du Tourne.	Mme Nicole BARREAU, à Tabanac 33530.
25 juin 1978	DARVOY (Loiret)	Festival organisé par l'Harmonie à l'occasion de son Centenaire.	M. Hubert TAFFALEAU, 24, Grande-Rue, 45550 Saint-Denis-de-L'Hôtel.
25 juin 1978	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. SUIRE Alcide, 17240 Saint-Fort-s-Gironde. Genis-de-Saintonge.
25 juin 1978	TRONVILLE-EN-BARROIS (Meuse)	Festival de Musique.	M. Jacky PAUL, Logées 1 No 5, 55310 Tronville-en-Barrois.
2 juillet 1978	SAINT-AIGULIN (Ch. Maritime)	Festival de Musique.	M. BUII, Chef de Musique, 17360 Saint-Aigulin.
2 juillet 1978	ODENAS (Rhône)	Festival du Groupement Beaujeu, Belleville, Monsol.	M. le Comte de CHABANNES, Le Pavillon, 69360 Odenas.
2 juillet 1978	CHATILLON D'AZERGUE (Rhône)	Festival du Groupement de l'Azergue.	M. le Président de la Fanfare (69380) Châtillon-d'Azergue.
2 juillet 1978	GAILLAC (Tarn)	Festival de Musique de la Fédération du Tarn.	Mme Simon BACOU, 27, rue Denfert-Rochereau, 81600 Gaillac. Tél. 57.09.37.
2 juillet 1978	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Roland UMMENHOVER, 41, rue Anatole-France, 54530 Pagny-sur-Moselle.
2 juillet 1978	CEYZERAT (Ain)	Festival de Musique de la Fédération Bresse-Revermont.	M. Emile BOUVARD, rue Lafando, 01250 Ceyzeriat.
12, 13 et 14 août 1978	GOMELANGE (Moselle)	Festival de la Société de Musique « Espérance ».	M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand'Rue, 57220 Gomelange.
15 août 1978	SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente Maritime)	Festival et Centenaire. - réservé aux Sociétés de l'île de RE.	M. Marceau CLAVERIE, 3, impasse de la Canolle, 40200 Mimizan.
26, 27, 28 août 1978	MIMIZAN (Landes)	Rassemblement interrégional des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse de Châtel-Guyon.	M. PICHÉLIM, Secrétaire général, 02350 Liesse. Tél. : (23) 22.20.83.
27 août 1978	BRANCOURT-en-LAONNOIS (Aisne)	Festival Départemental de Fanfares de Marche.	

CONCERTS PUBLICS DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS

MAI 1978			
Jeudi 4 Mai	à 16 h 00	Jardin du Luxembourg H	
Jeudi 4 Mai	à 16 h 00	Champs-Élysées	B-F
Mardi 9 Mai	à 20 h 30	Square Montsouris	H
Jeudi 11 Mai	à 20 h 30	Square du Temple	B-F
Lundi 15 Mai	à 15 h 00	Parc Floral	H
Jeudi 18 Mai	à 20 h 30	Buttes-Chaumont	B-F
Mardi 30 Mai	à 20 h 30	Sq. Jean-XXIII	B-F + M
JUIN 1978			
Jeudi 1er Juin	à 16 h 00	Jardin du Luxembourg H	
Mardi 6 Juin	à 20 h 30	Square Necker	B-F + M
Jeudi 8 Juin	à 20 h 30	Square Troussseau	B-F
Mardi 13 Juin	à 20 h 30	Square A.-Chérioux	H
Jeudi 15 Juin	à 20 h 30	Sq. Sarah-Bernardt	B-F
Samedi 17 Juin	à 15 h 00	Parc Floral	B-F
Dimanche 8 Juin	à 15 h 00	Parc Floral	H
Mardi 20 Juin	à 20 h 30	Square Montsouris	B-F
Jeudi 22 Juin	à 20 h 30	Buttes-Chaumont	H
Jeudi 29 Juin	à 20 h 30	Square Jean-XXIII	B-F
JUILLET 1978			
Dimanche 2 Juillet ..	à 15 h 00	Parc Floral	H
Jeudi 6 Juillet	à 16 h 00	Champs-de-Mars	B-F + M
Samedi 8 Juillet	à 16 h 00	Champs-Élysées	B-F + M
Dimanche 9 Juillet ..	à 15 h 00	Parc Floral	B-F
Jeudi 13 Juillet	à 16 h 00	Jardin du Luxembourg	B-F + M
AOÛT 1978			
Dimanche 20 Août ..	à 15 h 00	Parc Floral	B-F
Mercredi 23 Août	à 16 h 00	Jardin du Luxembourg	B-F + M
Jeudi 31 Août	à 20 h 30	Square Necker	H
SEPTEMBRE 1978			
Dimanche 3 Sept. ..	à 15 h 00	Parc Floral	H
Jeudi 7 Septembre ..	à 20 h 30	Square A.-Chérioux	B-F
Jeudi 14 Septembre ..	à 20 h 30	Buttes-Chaumont	B-F + M
Dimanche 24 Sept. ..	à 15 h 00	Parc Floral	B-F
Chef de Musique		D. DONDEYNE	
Chef de Musique Adjoint		R. DOURNEL	
Tambour-Major		P. BREARD	

STAGE A LUXEMBOURG-VILLE

Sous le haut patronage du Ministère des Affaires Culturelles du Grand-Duché de Luxembourg, l'Union Grand-Duc Adolphe organise du 24 au 30 juillet 1978, un stage de perfectionnement d'instruments à vent à Luxembourg-Ville.

La C.M.F. a reçu une invitation pour cinq jeunes musiciens français.

Ce séminaire offre aux jeunes de tous les pays, notamment de ceux qui ont conclu un accord culturel avec le Grand-Duché, des possibilités réelles de perfectionnement. Il se déroulera sous le signe de la compréhension mutuelle et du respect pour les particularités de chaque pays.

Le Grand-Duché de Luxembourg prendra à sa charge tous les frais relatifs au Camp musical (hébergement, nourriture, honoraires des professeurs, excursion, etc.). Seul le voyage restera à la charge des stagiaires.

Les cours seront donnés par des professeurs de Conservatoires de Musique de Luxembourg-Ville et d'Esch-sur-Alzette.

Le programme sera le suivant :

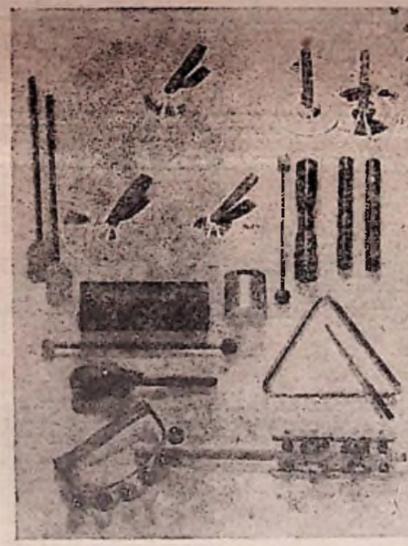
a) le matin, tous les participants formeront un orchestre d'harmonie ;

b) l'après-midi, les jeunes musiciens joueront en petits groupes et des leçons privées leur seront offertes ;

c) le soir, une série de conférence aura lieu.

LES EDITIONS ALPHONSE LEDUC

présentent en exclusivité les instruments musicaux scolaires



SONOR®

INSTRUMENTARIUM ORFF
Catalogue complet sur demande.

Chez votre marchand habituel

ou à nos magasins

A. LEDUC
Importateur exclusif

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01

AVIS AUX PRESIDENTS DES FEDERATIONS

Stage à Luxembourg-Ville :

Les présidents de Fédérations sont invités à transmettre à la C.M.F. avant le 1er juin, les candidatures éventuelles en précisant : Stage Musical Luxembourg, Société ou Ecole de Musique, Nom, Prénom, date de naissance, adresse, instrument, degré de formation, en particulier, le cas échéant : récompense obtenue aux examens fédéraux.

Les participants, garçons et filles, doivent remplir les conditions suivantes :

1) avoir dépassé l'âge de 15 ans.
2) être élèves avancés d'un conservatoire de musique, d'une école de musique ou d'une société.

Les instruments suivants devront, dans la mesure du possible, être sélectionnés :

- Trompette
- Cor
- Hautbois
- Clarinette
- Flûte-Piccolo

POUR LES SOCIETES DE MUSIQUE VOYAGEANT AVEC LEUR AUTOCAR

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'agence de voyage de la Confédération Musicale de France, propose :

— **SEJOUR DE 3 JOURS A NICE** — En demi-pension (dîner non inclus) avec excursions à Monté-Carlo, Cannes, les Iles de Lérins, Les Gorges du Loup et Grasse, avec guide. Prix 232 F par personne.

— **SEJOUR DE 3 JOURS EN BRETAGNE** — En demi-pension (dîner non inclus) avec une journée à Jersey par hydroglisseur, visite du Mont-Saint-Michel et excursion le long de la côte bretonne, avec guide. Prix 352 F par personne.

— **VOYAGE DE 7 JOURS EN ITALIE** — En pension complète (tous les repas) avec 3 jours à Rome (la Rome antique, les basiliques majeures et les Catacombes) une journée à Assise, deux jours à Florence (visite de la Galerie des Offices, la Chapelle des Médicis, la Cathédrale, le Baptistère) puis Pise avec la Tour penchée. Prix 530 F par personne. Date disponible : du 8 au 14 avril 1978.

LOGEMENT EN PENSION DE FAMILLE.

Ces voyages peuvent être effectués par le train. Prix sur demande. Renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Lic. 183 - Tél. : 522.83.37.

COURS D'HARMONIE AU PIANO ET IMPROVISATION

par Serge LANCEN

5ème Leçon

Lorsque nous chantons, lorsque nous jouons une note, nous ébranlons l'atmosphère par des vibrations qui viennent frapper notre tympan. Mais de même que si l'on jette un caillou dans une eau calme, on voit se créer autour du point de chute une onde principale accompagnée d'ondes secondaires moins importantes, le son que nous entendons est accompagné de vibrations secondaires très faibles que nous ne pouvons percevoir séparément. Il est cependant possible d'entendre distinctement au piano les premières d'entre elles, et particulièrement avec un piano à queue. Voici comment procéder : Enfoncez la pédale de droite afin de

libérer les cordes des étouffoirs et de permettre ainsi leurs vibrations. Frappez fortement une note grave, par exemple le do au-dessous de la portée, en clef de fa. Prêtez une oreille attentive.

Vous entendrez vibrer le do placé une octave plus haut, puis le sol, une quinte au-dessus de ce quart plus haut, et peut-être également le mi, une tierce majeure au-dessus de cette dernière note et le sol qui lui succède, une tierce mineure au-dessus, et enfin le si b, encore une tierce mineure plus haut. Ces sons secondaires sont appelés sons harmoniques ou simplement harmoniques. Si la note frappée produit un nombre x de vibrations par seconde, le son 2, une octa-

ve au-dessus, aura un nombre de vibrations égal à 2x ; le son 4 (donc 2 octaves au-dessus de la note frappée) un nombre de vibrations égal à 4x ; le son 3, soit une 12ème au-dessus de la note émise, à 3x... et ainsi de suite. Un intervalle d'octave correspond au doublement du nombre de vibrations par seconde.

L'accord parfait majeur que nous avons étudié, utilise les sons 1, 3, 5. (Nous ne mentionnons pas les sons 2 et 4 qui sont la répétition à l'aigu du son 1, ni le son 6, répétition du son 3). L'emploi du son 7 a été une véritable révolution dans le domaine de l'harmonie. Avec son arrivée est née l'harmonie moderne, basée sur l'alternance entre tension (dissonance) et détente (consonance). Elle est capitale. Nous aurons souvent l'occasion de revenir là-dessus. L'accord produit par l'exécution simultanée des sons 1 à 7 inclus

porte le nom de 7ème de dominante. En effet, entre le son 1 (ou plutôt 4 qui en est la reproduction, 2 octaves plus haut) et le son 7, il y a un intervalle de 7ème (de 7ème mineure exactement), et ce n'est que sur la dominante, c'est-à-dire sur le 5ème degré de la gamme que l'on peut avoir dans une tonalité déterminée cette simultanéité d'intervalles : une tierce majeure, une quinte juste et une septième mineure. Sur tous les degrés de la gamme on peut construire un accord de 4 notes, constitué de 3 tierces superposées ; mais là où il y aura une quinte juste et une septième mineure, la tierce sera mineure ; ainsi en sera-t-il sur les degrés II, III, VI ; ou bien c'est la 7ème qui sera majeure, comme sur les degrés I et IV ; ou encore, c'est la quinte qui sera diminuée, comme sur le VIIIème degré.

Voici le tableau des intervalles

jusqu'à la 9ème incluse. (48) Ce tableau nous montre qu'une 9ème est égale à une seconde plus une octave ; une dixième sera égale à une tierce plus une octave. Il n'existe pas de limite supérieure dans l'échelle des intervalles. Vous remarquerez que le renversement de la quinte juste est la quarte juste. Que celui de la quinte diminuée est la quarte augmentée. Qu'à un intervalle mineur, correspond un intervalle majeur. (49)

Nous voyons que l'accord de 7ème dominante, tout comme l'accord parfait, n'est pas une création humaine. Il est dans les lois physiques de notre univers. Son symbole est un 7 non barré avec au-dessous une petite croix. Dans le chiffre harmonique, la croix indique la sensible ; et tout signe placé au-dessous des chiffres symbolisant les accords qualifie la tierce. Par exemple, en do majeur, 1.5. (c'est-à-dire : accord parfait sur le 1er degré) indique que l'accord est constitué des notes do, mi, sol. Mais si sous le 5 est placé un bémol, nous savons que la tierce de l'accord, le mi, est passagèrement bémolisée. La tierce de l'accord de 7ème de dominante est obligatoirement la sensible. Il serait logique de placer également une petite croix sous le 5 de l'accord V.5. Mais l'accord parfait est d'une constitution tellement simple qu'il a paru inutile d'en surcharger le symbole.

L'accord de 7ème de dominante que nous noterons V.7+, constitué de 4 notes, aura 3 renversements. Le 1er, dit de « quinte diminuée et sixte », est formé d'une tierce mineure, d'une quinte diminuée et d'une sixte mineure. Son symbole : un 6 barré surmonté d'un 5. Puisque placé sur le VIIème degré, nous le noterons : VII.6. Un chiffre barré transversalement indique que l'intervalle en question est diminué. Le 2ème, dit de « sixte sensible », comprend une tierce mineure, une quarte juste et une sixte majeure. Son symbole : un 6 précédé d'une petite croix, car comme son nom l'indique, la sixte est la sensible. (Une croix sous le 6 signifierait que c'est la tierce qui est la sensible). Puisque placé sur le IIème degré, nous le noterons II.6+. Le 3ème est constitué d'une seconde majeure, d'une quarte augmentée, et d'une sixte majeure. La quarte étant la sensible, son symbole sera un 4 précédé d'une petite croix. Il sera noté IV.4+. On lui donne le nom de « triton », car la quarte augmentée représente un intervalle de 3 tons. N'oubliez pas que notre cours n'est pas théorique, mais pratique. N'apprenez les leçons que devant un clavier.

Habituez-vous à trouver rapidement sur votre piano les accords de 7+ des tonalités de do, sol, re, la, fa, si b, puis leurs différents renversements. Vous remarquerez que l'accord reste le même, que la tonalité soit majeure ou mineure. Pour passer d'une tonalité majeure à une tonalité mineure du même nom, il suffit d'abaisser les IIème et VIème degrés de la gamme d'un demi-ton. Dans la gamme de do majeur, les mi et les la sont naturels ; en do mineur, ils sont bémolisés. Les autres notes restent inchangées. Nous aborderons la question du VIIIème degré, la sensible, dans la prochaine leçon.

La richesse de l'accord de 7ème tient au fait qu'il contient une dissonance. Sont considérées comme dissonances, les secondes et les septièmes. Ces dernières sont les renversements des premières. Rappelons qu'une neuvième est une seconde plus une octave. Elle est donc dissonante. L'accord de 7+ contient une septième mineure, et ses renversements une seconde majeure. Jouez alternativement V.7+ ou un de ses renversements et 1.5. ou un de ses renversements. (50) Ecoutez-les attentivement. Vous remarquerez que l'oreille est satisfaite par les accords ne comportant pas de dissonance, même durant une très longue durée. Elle n'attend aucune suite, tout particulièrement à l'accord 1.5. Par contre, les accords de 4 sons nous laissent sur notre faim. Ils sont, certes, très beaux ; mais ils ne donnent pas la sensation de détente, de repos nécessitée par la fin d'une phrase musicale. Dans la tonalité de do, les notes responsables de la dissonance de l'accord V.7+ sont le fa et le sol. Elles ne resteront pas côte à côte ; notre oreille désire qu'elles s'éloignent l'une de l'autre. Nous utiliserons le mouvement conjoint qui est le mouvement le plus naturel. Deux possibilités se présentent : faire monter le sol au la ; faire descendre le fa au mi. La seconde solution est la plus classique, la plus fréquente.

5ème Leçon

(48) Unisson minimeur majeure augmentée diminuée Tierce minimeur majeure augmentée diminuée Quarte diminuée juste

Quarte augmentée Quinte diminuée Quinte juste Quinte augmentée Sixte diminuée mineure Sixte majeure augmentée diminuée Septième majeure Septième augmentée diminuée mineure

Septième majeure Septième augmentée diminuée Octave juste augmentée diminuée mineure heuvième diminuée mineure heuvième majeure augmentée etc.

(49) Quinte juste Quarte juste Quinte diminuée Quarte augmentée Tierce majeure Sixte mineure

1 Ton 1/2 Ton 2 Tons 2 Tons 2 demi-Tons 3 Tons 6 2 Tons 3 Tons 2 demi-Tons

(50)

5 +6 6 +4 6 7 6 6 5 5

I II III IV III V VI VII VII I 7 6 7 6 +6 6

51 52 53 54 55 56 57 58 59

+6 5 +6 5 +4 6 +4 6 64 65 66 67 68

60 61 62 63

7 5 7 5 7 5 7 5

69 70 71 72 73 74 75 76 77 78

6 5 6 5 6 5 +6 5 +6 5 +6 5 +6 5 +6 6 +6 6 +6 6

79 80 81 82 83 84 85 86 87 88

+6 6 +4 6 +4 6 +4 6 +4 6 7 6 7 6 7 6 7 6

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

La musique est le reflet de notre vie. Lorsque nous voulons forcer la voix, nous accompagnons ce renforcement d'intensité par une élévation de la tessiture. N'employons-nous pas l'expression « élever la voix » ? La dissonance étant l'équivalent d'un accent, il est plus naturel que sa résolution se fasse vers une note plus grave que plus aiguë. Le fa étant la 7ème de l'accord à l'état fondamental, l'esthétique classique en a fait une règle. Dans un accord de 7ème, la septième doit descendre d'un degré. Il existe des résolutions exceptionnelles et ces accords que nous aurons l'occasion d'étudier ultérieurement.

Dans l'enchaînement V.7. + I.V., nous voyons donc que l'accord de 7ème est soumis à 2 mouvements obligés : d'une part, la 7ème doit descendre, d'autre part, la sensible doit monter à la tonique. Il en va de même pour ses renversements. Etant donné l'importance considérable de cet accord, nous vous demandons de pratiquer intensément les enchaînements suivants (51 à 86). Vous les pratiquerez également dans les tonalités de do majeur, sol majeur, ré majeur, la majeur, fa majeur, si b majeur, et si possible, dans ces mêmes tonalités mineures après les avoir transposés par écrit. Prêtez une attention toute particulière aux mouvements obligés de la 7ème et de la sensible. Il est évident qu'au piano, si ces notes ne sont pas à découvert, on peut se permettre de ne pas toujours les réaligner. Mais il faut être extrêmement prudent dans ce domaine. Seul, un goût sûr permet de savoir quand on a loisir de ne pas les appliquer ; ou encore une grande pratique. Suivant le dictionnaire, dans le doute, abstenez-vous. L'application de la règle n'est jamais désagréable. Par contre une faute de goût est un crime contre l'art !

Etant donné ces mouvements obligés, VII.6. s'enchaînera bien à I.5., et éventuellement à III.6., vu la douceur de l'accord de sixte ; mais ne pourra être enchaîné à V.6.4. L'accord de triton, IV. + 4. ne s'enchaînera bien qu'à III.6. L'accord II. + 6. s'enchaînera indifféremment à III.6 et à I.5. Dans les exemples donnés, nous préférons parfois le n° 76 au 78, afin d'éviter la doublure de la basse de l'accord de sixte. La septième montante n'y est pas clairement perçue, car elle se trouve dans une partie intermédiaire. Par contre dans l'exemple n° 77, la septième se trouvant à la partie supérieure, mieux vaut la doublure de la basse de l'accord de sixte que le non-respect du mouvement obligé de la septième.

Dans l'enchaînement appelé cadence parfaite, on préfère placer sur le Vème degré l'accord 7. + plutôt que l'accord 5., car la dissonance du premier fait mieux ressortir la sensation de repos du second. Il est évident que si au milieu d'une phrase on désire un repos sur le Vème degré, on se gardera d'utiliser 7. +.

Comme exercices, nous vous conseillons de reprendre les thèmes proposés dans les précédentes leçons, en remplaçant chaque fois que son emploi est justifié V.5. ou un de ses renversements par V.7. ou un de ses renversements. Si V.7. + peut prendre la place de V.5, VII.6. pourra remplacer VII.6. et II. + 6., l'accord II.6.

Ce cours est le dernier avant la rentrée d'octobre. Vous aurez probablement le temps de travailler l'« Harmonie au piano » durant les mois à venir. Nous vous

recommandons l'achat de « Chantons les vieilles chansons d'Europe » recueillies par Paul Arma. Petit livre contenant 232 chansons populaires non harmonisées, paru aux Éditions Ouvrières 12, Avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris. A partir de la prochaine leçon, nous puiserons les thèmes dans ce recueil. D'ores et déjà, nous vous conseillons de pratiquer ce que nous avons étudié ensemble sur les chants suivants : Les Moissonneurs p. 24 - Un beau matin p. 26 - Quand j'étais jeune p. 33 - Si tu te fais nonette p. 203.

Si vous avez quelques problèmes, écrivez-nous 65, rue La Fontaine, 75016 Paris. Nous tâcherons d'y répondre dans le prochain cours.

Georges ENESCO (fin)

prend quatre parties : le Prélude à l'unisson ; un Menuet lent ; l'Interlude ; le Final.

La première partie, le célèbre Prélude à l'unisson a été souvent cité par Kodaly dans ses leçons de composition comme un exemple unique de monodie réalisée sur le plan supérieur de la pensée symphonique. Utilisant en exclusivité des instruments à cordes, mais sans contrebasses, auxquels, vers la fin seulement, il ajoute une timbale, Enesco réalise par ce Prélude une geniale et splendide synthèse artistique, dont les beautés uniques descendent de ce fameux « chant long » roumain, propre à la spiritualité de notre pays et ainsi défini par Bartok et Brailoiu, les deux grands chercheurs du folklore roumain. Dans ce Prélude, l'unisson du quatuor à cordes nous enveloppe et nous porte tout doucement le long d'un fil mélodique nostalgique et ininterrompu, véritable « mélodie infinie », qui bien vite a connu la célébrité et que, plus d'une fois dans les concerts, des chefs d'orchestre réputés (Gabriel Pierné, Gustav Mahler, Pierre Monteux, Enesco lui-même) ont mise à leurs programmes.

Dans le répertoire des grands pianistes un autre ouvrage énescoien figure depuis longtemps : la Suite n° 2 pour piano, op. 10, en Ré majeur, formée de quatre parties, Toccate, Sarabande, Pavane et Bourrée. En dépit de ces titres de pièces et de danses archaïsantes du XVIIIème siècle, hommage du compositeur aux anciens maîtres, l'ouvrage, du point de vue du style, se place sur la meilleure ligne de la musique française impressionniste. Il l'avoue lui-même : « Pour wagnérien que je sois, j'ai toujours assez aimé Debussy et Ravel pour être, ici ou là, influencé par eux ».

Il faudra retenir de cette œuvre le penchant du compositeur vers la couleur, dont témoignent le langage harmonique et l'écriture instrumentale, l'un comme l'autre hautement raffinés.

La Première Symphonie, en Mi bémol majeur, est un ouvrage d'envergure et Enesco étale sa maîtrise de symphoniste, en réalisant une construction monumentale d'un équilibre architectural parfait, témoignage d'une maîtrise technique hors du commun et d'un sens aigu des proportions.

Traversée par un souffle de vie puissant, la symphonie réédite, sans doute en des formes originales, l'élan et l'enthousiasme de l'Héroïque beethovenienne, la lutte de l'homme animé par une foi inébranlable dans la victoire. Semblables signification et message nous sont révélés dès

le premier mouvement de l'ouvrage, « assez vif et rythmé », où les trompettes ouvrent la symphonie par un majestueux et héroïque appel.

Le deuxième mouvement de cette Symphonie représente l'une des plus émouvantes parties lentes des plus émouvantes parties lentes de l'œuvre écrites. Tout ici est lyrisme et poésie, expression profonde et vibrante résignation. Le troisième mouvement, dans une écriture dense, wagnérienne, achève l'œuvre dans une atmosphère d'apothéose, si bien qu'à juste titre, on la considère comme une nouvelle et impétueuse Héroïque énescoienne.

En plein effort créateur, effort de pensée, effort d'expression, une halte intervient : c'est le respiro dont le compositeur avait besoin pour continuer. Il donne alors ses 7 lieder sur des vers d'amour de Clément Marot, le poète courtois du XVIème siècle français. Œuvre d'une grande sensibilité, elle se caractérise par une pensée mélodique mouvante, d'une beauté discrète, d'un coloris légèrement archaïque. S'éloignant pour un temps du style polyphonique, qui lui était si cher et si proche, Enesco s'orientait ici vers la pensée harmonique modale, dans le genre de Fauré.

L'une des pages les plus inspirées de la littérature musicale énescoienne est la IIIème Sonate pour piano et violon dans le caractère populaire roumain.

Œuvre de maturité (elle date de 1926), cette Sonate est vite devenue représentative de toute la musique de chambre de style folklorique : d'une valeur reconnue sur l'échelle mondiale, elle figure dans le répertoire permanent de quelques grands interprètes parmi lesquels Yehudi Menuhin, Christian Ferras, Serge Blanc, Isaac Stern, ou bien, en mon pays, le célèbre couple des frères Valentin et Stefan Gheorghiu. Il est évident qu'il serait superflu de relever à quel point est admirable l'exécution de cette sonate par le compositeur lui-même, accompagné au piano par Dinu Lipatti ou, tout au début, par Cortot.

L'originalité de l'ouvrage réside non seulement dans la richesse des idées et des sentiments, mais surtout dans l'art avec lequel Enesco passe de la citation folklorique, moyen utilisé dans ses œuvres antérieures, à l'assimilation et à la transfiguration du « mélos » populaire. Invention et improvisations ne cessent de s'enchaîner, ourdissant une composition où la nostalgie cède insensiblement le pas à la danse, où la calme narration devient affrontement dramatique au moyen d'une écriture instrumentale inspirée qui transpose le style des lauteurs sur les plus hautes cimes de la grande musique. On y distingue parfois des accompagnements de kobza ou de tympanon, on perçoit dans le lointain un frêle son de toaca (celui par lequel débute la deuxième partie de la sonate) ; ailleurs, des sons « blancs », non timbrés, évoquent des intonations de flûte (également, au début de la deuxième partie).

La 1ère partie est écrite en forme sonate, clairement exposée en même temps qu'adaptée aux exigences du langage folklorique. Elle a le caractère d'une ballade où ne manquent pas toutefois certains accents dramatiques.

La 2ème partie est une évocation quasi-poétique du pays natal, suggestivement exprimée par une longue mélodie dans le genre « doina », ce chant élégiaque de la Brique populaire roumaine qui rend le dor (mélange de nostalgie, de joie et d'amour tendre), notion intraduisible en d'autres langues. Une musique descriptive suggère la plaine, la forêt, le chant pastoral et la populaire cornemuse.

Comme dans un véritable poème de la nature, l'épisode central de cette partie, un « concert dans le pré », renferme une splendide incantation évoquant le gazouillis des oiseaux : c'est ainsi qu'Enesco préfigure dans cette partie de son œuvre ce que Messiaen devait appeler le style français « oiseaux ».

Le finale de la Sonate est un rondo, des refrains duquel transpercent des échos de danses folkloriques moldaves, alors qu'en reprise reviennent des bribes des thèmes de la première partie, ce qui prête à l'ouvrage un caractère spécifique.

Ce y rencontre aussi des intonations particulières de quarts et de trois-quarts de ton caractéristiques du folklore roumain, réalisées par une technique savante qui garde et marie sans cesse la dimension non temporelle de la musique.

L'exécution de cette sonate

exige de la part de l'interprète une unité de style parfaite.

Pour clore le domaine de la musique de chambre, je parlerai encore d'une œuvre destinée au violon : Impressions d'enfance, op. 28, une suite écrite vers 1940. Elle renferme tout un cycle de tableaux poétiques évoquant le climat de son enfance, avec les paysages, les hommes, la vie du village natal. C'est une autobiographie en somme, le compositeur remémorant des images du temps jadis, le temps de l'enfance, revivant des états d'âme, des scènes de son passé, s'exprimant de manière concentrée mais fortement émotionnelle et poétique. Par la plasticité des images musicales cette suite se place parmi les plus beaux exemples du genre, aux côtés des « Kinderszenen » de Schumann, de « La chambre d'enfants » de Moussorgsky, ou du « Children's corner » de Debussy.

Semblable à un récit féérique, la suite comprend 10 tableaux suggestifs, chacun représentant une image à part de la vie de campagne, cette vie que le compositeur gardait si fraîche dans son esprit. Ce sont : 1. Le ménager du village ; 2. Le vieux mendiant ; 3. Ruisselle au fond du jardin ; 4. L'oiseau en cage et le coucou au mur ; 5. Berceuse ; 6. Le grillon ; 7. Clair de lune à travers les vitres ; 8. Vent de la cheminée ; 9. Tempête au dehors dans la nuit ; 10. Lever de soleil.

J'ai gardé pour la fin de vous parler du chef-d'œuvre majeur d'Enesco, l'opéra « Œdipe », en 4 actes et 6 tableaux, d'après la célèbre tragédie antique de Sophocle.

Le premier élan intérieur, décisif pourtant dans l'abord musical du sujet, le compositeur l'a éprouvé en 1910, au Théâtre de la Comédie Française, où il assistait à la pièce interprétée par l'inoubliable Mounet-Sully. « Un sujet comme celui-ci, disait Enesco, on ne le choisit pas soi-même ; c'est lui qui vous choisit ; il vous saute dessus, vous emporte, ne vous lâche plus. On n'en échappe que stylo en main, devant le papier à portées ».

De longues années de recherches, d'inquiétude spirituelle, d'identification avec les héros de Sophocle, passèrent. Enesco était à la recherche de l'expression pathétique par laquelle il lui fallait rendre la vérité dramatique de la célèbre tragédie. Par chance, un librettiste de première main se trouvait à sa portée immédiate : Edmond Fleg.

Entre temps les premières esquisses de l'œuvre commencent à prendre forme : elles datent de l'année même du spectacle théâtral (1910), et c'est vingt ans après (en 1931) que le dernier accord du finale de l'opéra sera écrit sur la portée. C'était une preuve de persévérance, de conscience du métier, de responsabilité délibérément acceptée, que cette lente élaboration du drame, tout comme Berlioz pour ses « Troyens », mais c'était aussi un dur tribut payé à son infatigable activité d'interprète.

Le sujet est unanimement connu. Il s'agit seulement de rappeler qu'Œdipe, héros du drame, en dépit du terrible destin qui lui avait été assigné (tuer son père, parricide, épouser sa propre mère, inceste), est finalement porté, dans la conception énescoienne, vers des sentiments de haute noblesse, de dignité humaine et de pureté spirituelle, ce qui confère à la tragédie son aspect nouveau, plus humain, plus optimiste. Une confiance dans l'homme, dans ses vertus et sa force morale, s'en dégage, une force morale qui élève l'homme au-dessus de son destin. « L'homme est plus fort que la destinée », voici l'idée centrale d'ordre philosophique et social, au service de laquelle Enesco a mis tout son art en élaborant cette tragédie lyrique qui, à juste titre, le place parmi les grands humanistes du monde contemporain.

Au troisième acte, qui est le point culminant du drame, Œdipe, apprenant la vérité sur sa situation (parricide et inceste), une vérité à laquelle l'avait poussé à son insu sa propre destinée cruelle, s'arrache les yeux de ses mains et, comme une solution dictée par les dieux pour sauver la cité de Thèbes du terrible fléau de la peste, il se voit chassé de la ville par ses concitoyens, son visage ruisselant du sang de ses orbites déchirées. Dans la version Enesco-Gleg, le finale de l'opéra (4ème acte) apporte une résolution profondément humaine du conflit : Œdipe, ayant retrouvé la paix intérieure et conscient de son innocence retrouvée, la vue et attend avec sérénité les yeux pleins de lumière, la délivrance que va lui donner la

mort. Sur le plan musical je ne me propose pas de faire ici une analyse de l'œuvre. Plus d'une étude, en Roumanie comme à l'étranger, lui a été consacrée, des monographies d'envergure, des chroniques diverses fouillant ses ressources expressives, son ingéniosité, la profondeur et l'originalité de son message.

Je me permettrai cependant pour vous faciliter l'approche de l'opéra énescoien d'énoncer brièvement les principaux moyens utilisés par le compositeur :

— emploi systématique du leit-motiv pour présenter ses personnages et décrire les actions ;

— fécond esprit d'invention mélodique avec d'évidentes inflexions puisées aux zones archaïques du folklore ;

— langage harmonique et polyphonique extrêmement riche, libre et varié ;

— emploi du procédé hétéro-phonique - comme une innovation dans le travail symphonique - dramatique universel, ce procédé lui étant inspiré également par la création populaire roumaine ;

— intégration du rythme parlando-rubato, du rythme libre dans le catalogue courant des moyens expressifs du compositeur, ce rythme descendant, lui aussi, des mêmes couches folkloriques, notamment de la « doina » ;

— traitement de l'orchestre au niveau d'une symphonie, lui prêtant par conséquent un rôle plus important que celui d'un simple commentaire musical, attribution d'une mission égale dans le drame à l'orchestre, si bien que l'ensemble symphonique agrandi par de puissants groupes de vents, par le piano, l'orgue, la célesta, les cloches, la harpe, le tambour et même la « scie » (instrument populaire) ;

— une grande exigence à l'égard des voix : au-delà du belcanto classique, il leur est demandé des effets spéciaux dont ne manque pas le Sprechgesang, les murmures, les appels criés, même le hurlement, les émissions « blanches » non timbrées, les intonations à quart de ton, etc.

En dépit de ces évidentes difficultés techniques, la partition énescoienne recèle de grandes beautés tant dans la partie vocale qu'orchestrale ; elles font d'« Œdipe » une magnifique synthèse des moyens artistiques des types oriental et occidental, pour tout dire un chef-d'œuvre de la musique dramatique universelle.

Voilà une image rapide de Georges Enesco, le compositeur qui, par son art et sa conscience, s'est imposé à jamais dans l'univers de la musique comme l'un des grands musiciens de notre siècle.

Les Roumains ne cessent de lui rendre hommage et sa mémoire demeure vivante grâce à sa présence permanente dans le répertoire des concerts et des opéras que l'on donne à chaque saison. Son nom est inscrit sur le frontispice de plus d'une institution de la culture roumaine : La Philharmonique Georges Enesco de Bucarest, le Conservatoire Georges Enesco de Jassy, capitale de la province qui l'a vu naître, la Moldavie, le Lycée d'Art musical Georges Enesco à Bucarest, etc. De plus, l'Union des Compositeurs et des Musicologues de Roumanie organise périodiquement le Prix de Composition « Georges Enesco », lequel est destiné à semer l'émulation parmi les jeunes compositeurs roumains et à les entraîner vers les sommets de l'art musical.

Je voudrais finir sur les paroles si compréhensives qu'un autre musicien roumain de prestige, Paul Constantinesco, écrivait au jour de la mort d'Enesco, il y a presque 22 ans :

« De ses angoisses, de sa douleur, de son anxiété, de sa confiance illimitée dans l'homme et la vie, Georges Enesco a fait don à sa patrie, à son peuple et à l'humanité de toute la perfection de son âme, de toute sa foi dans le Bien, les élevant dans la pierre dure de l'œuvre qu'il a bâti avec labeur et soin... »

Pour nous autres Roumains, et pour nous tous, Georges Enesco demeure « un homme », un sommet et un symbole.

Victor GHULEANU

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Vient de paraître :

« TROIS PAS DE MANŒUVRE » (1794)

Ozi-Duvernoy-Gebauer

Arrangement pour Harmonie ou Fanfare :
Michel DELGUIDICE

Airs authentiques datés de 1794 (mais probablement antérieurs à cette date) servant à accompagner dans les manèges les évolutions des chevaux.

En usage dans les Régiments de Cavalerie et Ecoles d'Équitation.

N'oubliez pas
que tout le courrier
doit être adressé
impersonnellement
à Monsieur le Président
de la C.M.F.
121, rue La Fayette,
75010 PARIS

C.M.F./11/MAI 1978

HAUTS-DE-SEINE

ANTONY

Concert du 12 mars 1978

Fidèle à son programme de rencontres musicales, l'Harmonie Municipale d'Antony recevait en ce dimanche 12 mars au théâtre Firmin Gémier à Antony...

Après l'interprétation du générique, nous étions conviés par Adam devant une vitrine où s'animaient parmi tant d'autres, la Poupée de Nuremberg. Ensuite, et c'était une première, nous entendions La Fête Polonaise, œuvre de Chabrier, brillante et délicate d'interprétation.

En conclusion, encore un bon après-midi et la confirmation qu'Antony la musique d'harmonie est bien vivante.

COURBEVOIE Rectificatif

Dans l'article « Une belle carrière musicale » paru dans notre précédent numéro, par suite d'une erreur d'impression, le nom du jeune et brillant musicien concerné a été omis. Il s'agit de Noël PONTET.

SEINE-SAINT-DENIS SAINT-OUEN Concert annuel de l'Harmonie municipale

Le 4 décembre 1977, l'Harmonie a donné son grand concert annuel, auquel prenaient part pour la première fois les élèves de l'École de musique de l'Harmonie. Assistaient à ce concert M. Sanchez, maire adjoint; Maître Aubanel, l'Audonien chef d'orchestre de la Télévision; M. André Dolzarte, chef d'orchestre; M. Désiré Huys, président de l'Union Départementale de Paris; M. Raphaël Beaufort, chef de chant de l'Opéra de Paris.

L'Harmonie ouvre le concert par une Marche de Couderc, le bassiste vétérinaire de l'Harmonie, intitulée Le Jongleur de Quercy. Brillamment enlevée sous la direction du jeune directeur Georges François, elle soulève de vifs applaudissements et M. Couderc doit se lever. Le Festival Charles Trenet est très apprécié.

En intermède Les deux bavardes, sketch de Boursault, est très bien interprété par Marcelle Chadal, Germaine d'Austrane et Jean Pesant!

L'Harmonie, dirigée par Georges Amédéo, exécute la magnifique Gême Sonate de Haendel. Le soliste, M. Roland Pierry, saxophoniste de grand talent, tient l'auditoire en haleine et reçoit de chaleureux applaudissements.

te par un musicien de l'Harmonie, Pierre Chatelet, Souvenir d'enfance, concerto pour basson et orchestre. A défaut de basson la partie solo est confiée au saxophone-baryton Marlier, sous-chef de l'Harmonie et aussi membre du Quatuor Saxophonie. M. Marlier s'est remarquablement tiré des difficultés de la partition, et le public l'a comblé par ses applaudissements.

Le célèbre Menuet de Boccherini fut admirablement exécuté par les flûtes et les clarinettes sous la direction de M. Fournier, sous-chef, trompette solo et professeur à l'Harmonie.

« Le trio d'ancho » composé de MM. Wilmout (hautbois), Rippet (clarinette) et Diery (saxophone-alto) charma les auditeurs par sa finesse d'exécution.

Enfin le Groupe Intermusical Harmonistes, sous la direction de Mme Laurion au clavecin, nous fut une révélation de ce que l'on peut attendre de charmant avec une telle formation.

Mme Fost excusa l'absence du maître retenu par les obligations de sa fonction, fit l'éloge de l'Harmonie toute entière et la remercia d'être toujours présente et de prendre une grande part à l'œuvre culturelle.

VAL-DE-MARNE CRETEIL La Société Musicale

Dos costumes bleus, un écusson, des clairons, des trompettes, des tambours, c'est la Musique de Créteil.

Avec plus de 80 musiciens, elle passe allégrement des marches militaires (La Fille du Régiment, Les Apprentis Maîtres) aux classiques (Trompette Voluntari) aux morceaux de genre (Danses Folkloriques, Brazilian Polka) et au Jazz (Choral and Rock-out).

Dirigée par Claude Charles (Chef) et Jacques Bertoux (Sous-Chef), elle accueille souvent de grands solistes; Jacques Million (de l'Opéra) est un fidèle ami de la Musique de Créteil.

En grand concert, en Franco ou à l'étranger, elle présente souvent le Quatuor de Trombones de Paris. Quatre musiciens exceptionnels et d'une gentillesse incomparable!

La Musique de Créteil a besoin de poumons pour souffler dans ses clairons. Si vous connaissez des jeunes gens intéressés, indiquez-leur nos coordonnées; leur formation sera assurée gratuitement.

Tous les musiciens qui désireraient se joindre à elle, peuvent également le faire. Ils deviendront vite complices de cette bande d'amis qui font de l'excellente musique sans avoir « la grosse tête ».

HERAULT BEZIERES Concert de la Lyre Biterroise

Le vendredi 31 avril, la Lyre Biterroise sous la direction de son chef M. L. Collet offrait aux Biterrois son premier concert de 1978 au Théâtre Municipal.

Les invités de la Lyre étaient reçus par M. A. Galy, président de la société et vice-président de la Fédération Musicale du Midi pour l'Hérault. Nous avons salué MM. P. Balmigère, député maire, Capman, Directeur de la Lyre de Narbonne, Docteur Favier, président de l'Union Musicale de Cazouls-les-Béziers, M. Y. Sabah, adjoint aux affaires culturelles, M. L. Micchamp, trésorier général de la Fédération, M. R. Portes, secrétaire général de la Fédération du Midi et de nombreux musiciens amis de la Lyre.

Pour ce premier concert, M. Collet avait choisi des morceaux devant satisfaire les plus difficiles. Il appartenait à M. Guy Minotte, de présenter le programme de cette soirée.

Le concert commença par une marche « Les cadets de Russie », de Sellenick, marche originale avec le concours des trompettes et la mélodie par les bugles. Pour le deuxième morceau M. L. Collet céda la baguette à M. Ganidel, sous-chef de la Lyre pour dirigé « Zampa », ouverture d'Hérold. M. Collet reprit place au pupitre pour diriger une entraînante polka « Adam et Eve », pour deux trompettes de J. Raynaud, morceau dans lequel nous avons apprécié le talent des deux solistes MM. Coste et Rafart.

Après l'entracte la Lyre Biterroise revint sur la scène pour la troisième partie de ce concert. Tout d'abord une série d'airs populaires de chez nous « Les Echos du Midi », de Kelson, ensuite les Nos 1, 2, 3, et 4 du Ballet Égyptien de Lugini. Une fantaisie sur la veuve joyeuse de F. Lohar et en finale une fantaisie Jazz « In the Mood » de Joe Garland combla les passionnés de 1978 qui nous l'espérons ne sera pas le rythme.

C'est sous des applaudissements nourris que se termina ce premier concert dernier. Merci M. Galy, merci M. Collet, merci à vous tous musiciens de la Lyre qui avez pour l'Art Musical dans notre ville de Béziers.

Après l'entracte, nous présentons le ter avril après une longue et cruelle maladie. Sa sépulture a eu lieu le dimanche 2 avril. L'Harmonie l'Avant-Garde qu'il aimait tant l'a accompagné à sa dernière demeure sous les lugubres accents de la Marche Funèbre de Chopin, au milieu d'une foule de parents et amis qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage.

M. Jacques Miquol, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aude et Vice-Président de la Fédération du Midi qui avait été averti par télégramme la veille, s'est rendu auprès de la famille pour présenter ses condoléances à Mme Veuvo Marty et à sa famille.

Après l'entracte, nous présentons le deuxième partie de ce concert. Tout d'abord une série d'airs populaires de chez nous « Les Echos du Midi », de Kelson, ensuite les Nos 1, 2, 3, et 4 du Ballet Égyptien de Lugini.

C'est sous des applaudissements nourris que se termina ce premier concert dernier. Merci M. Galy, merci M. Collet, merci à vous tous musiciens de la Lyre qui avez pour l'Art Musical dans notre ville de Béziers.

C'est sous des applaudissements nourris que se termina ce premier concert dernier. Merci M. Galy, merci M. Collet, merci à vous tous musiciens de la Lyre qui avez pour l'Art Musical dans notre ville de Béziers.

SEINE-MARITIME SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF Le Concert de l'Orchestre Symphonique

La semaine culturelle saint-aubinoise, qui a connu cette année encore un franc succès, s'achevait en musique vendredi soir. Les organisateurs avaient confié la soin à l'OSAE de réaliser une soirée de « grande musique ».

Sous la direction de M. Letellier, le chef d'orchestre de l'OASE, les cinquante-deux musiciens ont joué cette soirée par « Le Chant de l'Adam. La musique est le reflet de l'histoire, et s'écrit avec brio et finesse que l'ensemble se rendra les différents accents recherchés par l'auteur.

Après l'entracte débute avec la « Danse infernale », tirée du ballet « L'Oiseau de Feu », de Stravinsky, dont le rythme surprend un peu.

MANCHE SAINT-LO Le Concert de Printemps de la Musique Municipale

L'heure, tardive pour certaines personnes, ou la campagne électoraliste que nous vivons comme l'année précédente à la même époque, ont fait peut-être, qu'un public nombreux est venu assister à ce concert donné au Théâtre Roger-Ferdinand, le mardi 7 mars.

Le concert débute par l'ouverture de « La Pie voleuse », de Rossini, qui d'emblée fait ressortir l'homogénéité de l'orchestre. L'ambiance est créée.

Pour terminer cette première partie, le directeur avait choisi « Cloche-Merle » (images pittoresques beaujolaises), d'Henri Sautget, qui évoque avec beaucoup de finesse et de gaieté les faits marquants du roman de Gabriel Chevalier.

Après la « Danse slave No 3 » de Dvorak, l'Orchestre offrait au public, avec les premières interprétations avaient ravi, « l'Adagio du Concerto en la majeur pour clarinette et orchestre » de Mozart. La clarinette de Michel Demarest, professeur à l'École de Musique de Saint-Aubin rendit à merveille les modulations chaudes et rêveuses d'une composition imaginée par Mozart, quelques semaines avant sa mort.

Après la « Danse slave No 3 » de Dvorak, l'Orchestre offrait au public, avec les premières interprétations avaient ravi, « l'Adagio du Concerto en la majeur pour clarinette et orchestre » de Mozart. La clarinette de Michel Demarest, professeur à l'École de Musique de Saint-Aubin rendit à merveille les modulations chaudes et rêveuses d'une composition imaginée par Mozart, quelques semaines avant sa mort.

Puis la galeté latine reprenait ses droits avec la « Symphonie italienne, en la majeur » que Mendelssohn avait composée à la suite d'un voyage en Italie. Les accents vifs et chaleureux métalliques salent l'éclat du soleil de la péninsule et l'entraînent des Transalpins.

Un programme varié s'il en est, interprété avec cœur par un orchestre amateur dont il faut ici applaudir le travail et la qualité.

Un programme varié s'il en est, interprété avec cœur par un orchestre amateur dont il faut ici applaudir le travail et la qualité.

Un programme varié s'il en est, interprété avec cœur par un orchestre amateur dont il faut ici applaudir le travail et la qualité.

Un programme varié s'il en est, interprété avec cœur par un orchestre amateur dont il faut ici applaudir le travail et la qualité.

CHEFS DE MUSIQUE! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST » CUIVRE ARGENTE TROMPETTE, ut et si b 575 735 CORNET, si b 655 850 BUGLE, si b 760 960 ALTO, mi b 1145 1470 BARYTON, si b 1525 1980 BASSE, si b à 4 pistons 1990 2540 SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 6470 7890 TROMBONE à coulisse 800 1040 TROMBONE à pistons 1425 1880 LAQUES OR CLES CHROMEES SAXO SOPRANO, si b 1730 SAXO ALTO, mi b 1770 SAXO TENOR, si b 1980 SAXO BARYTON, mi b 3730 CLARINETTE, si b, super ébène 750 GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins 750 Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ? GUILLEARD-BIZEL 2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. 28.44.22 - 27.12.98 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

